

Impact médiatique global :

L'entrevue du président Tebboune largement relayée par la presse internationale

P-03

Nassima Saifi,
la patronne
incontestée



P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Lundi 29 septembre 2025//N° 1171// PRIX 20DA

Coopération algéro-américaine

P-02

De la sécurité au commerce, un partenariat en pleine diversification



Les relations algéro-américaines connaissent un nouvel élan, porté par une volonté commune d'élargir et de diversifier la coopération. En marge de la 80^e Assemblée générale de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et le secrétaire d'État adjoint américain, Christopher Landau, ont mis en avant des perspectives prometteuses dans les domaines de la sécurité, de l'énergie, de l'agriculture et de l'investissement.

La junte malienne, entre isolement et compromissions

P-04



Ibrahim Boughali salue l'ambassadeur Bendjama, « défenseur courageux de Gaza »

P-16

Sécurité alimentaire et développement du Sud

L'eldorado saharien,
clé de l'autosuffisance et des exportations agricoles

Véritable réservoir de richesses agricoles, le Sud constitue un levier majeur pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et développer les exportations. Réunis autour du ministre de l'Agriculture, les investisseurs publics et privés ont réaffirmé leur engagement à relever le défi, tandis que les autorités promettent de lever les obstacles et de soutenir la relance des projets à travers un programme ambitieux dès 2026.

P-02



Coopération algéro-américaine

De la sécurité au commerce, un partenariat en pleine diversification

En marge de la 80^e Assemblée générale de l'ONU, Alger et Washington ont réaffirmé leur volonté d'élargir et de consolider leurs relations bilatérales. Au-delà des hydrocarbures et de la sécurité, la coopération s'étend désormais à l'agriculture, à l'investissement et au commerce.



Les relations entre l'Algérie et les États-Unis sont en pleine évolution, avec des avancées majeures dans la coopération bilatérale, notamment en matière de sécurité, d'énergie, d'agriculture et d'investissement. Les discours sur ces relations bilatérales sont pleins d'optimisme,

tant du côté de Washington que d'Alger, et témoignent de la volonté des deux parties de les renforcer et de les élargir. Le 25 septembre dernier, en marge de la 80^e Assemblée générale des Nations unies à New York, une rencontre a eu lieu entre Ahmed Attaf, ministre d'État algérien chargé des

Affaires étrangères, et Christopher Landau, secrétaire d'État adjoint américain. Au cours de cette rencontre, plusieurs opportunités de coopération entre les deux pays ont été discutées. Dans une vidéo diffusée par l'ambassade des États-Unis à Alger à la suite de cette rencontre, Christopher Landau a exprimé sa satisfaction d'avoir pu s'entretenir avec le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et a annoncé son intention de se rendre à Alger. Il a également mis en avant les perspectives prometteuses des relations commerciales entre les deux pays et souligné l'importance de bâtir des passerelles pour favoriser la prospérité commune : « Au peuple algérien, l'un des aspects les plus enthousiasmants sur lesquels je travaille récemment est l'ouverture de la relation commerciale entre nos deux grands pays. Je suis convaincu qu'il existe de formidables opportunités pour vos concitoyens comme pour les nôtres », a-t-il déclaré dans son message. « Je tiens à redire combien je suis enthousiaste à l'idée de voir nos pays se rapprocher davantage et nos peuples prospérer ensemble », a-t-il ajouté, exprimant ainsi l'importance accordée par les États-Unis à un solide et croissant partenariat avec l'Algérie. Si auparavant, les relations entre les deux pays étaient dominées par les hydrocarbures et les enjeux sécuritaires, elles prennent aujourd'hui un important virage avec le large éventail de secteurs qu'elles couvrent. Selon les chiffres fournis par l'ambassadrice américaine à Alger, Elizabeth Moore Aubin, plus de 100 entreprises américaines sont actuellement présentes en Algérie, dont seulement une quinzaine sont actives dans le secteur historique des hydrocarbures. Cela témoigne grandement du changement de cap et de la logique d'élargissement et de diversification qui marquent ces relations. En tant que grande puissance militaire en Afrique, elle exerce une influence diplomatique notable et possède une expertise reconnue dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. De surcroît, forte de ses importantes ressources énergétiques et d'une économie qui se diversifie, l'Algérie offre des possibilités de coopération qui vont bien au-delà du cadre militaire. Bien que la date de la visite de Christopher Landau ne soit pas encore fixée, le timing de son annonce n'est pas anodin.

Hakim H.

Réactions politiques

Les partis saluent les orientations du chef de l'État

Comme attendu, les partis politiques n'ont pas tardé à réagir aux déclarations du président de la République lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée vendredi, à l'exemple de celle ayant trait au poids des formations politiques : "Les formations politiques demeurent une composante essentielle de tout État démocratique et le dialogue est primordial entre l'État et ces formations politiques, et doit être plus constructif." Ainsi la qualification des propos du chef de l'État de "preuve claire de l'engagement du président de la République en faveur des principes de transparence et de communication directe avec l'opinion publique", par le Rassemblement national démocratique (RND) dans un communiqué, est plus qu'édifiante. Ce qui, a-t-il dit, "contribue à renforcer les fondements de la démocratie participative dans l'Algérie nouvelle". Ajoute la même formation politique. Lequel rassemblement a salué aussi "la vision stratégique claire ayant encadré l'ensemble des dossiers", traduisant "une volonté ferme de poursuivre l'édification d'un État de droit et d'institutions". Le parti qui a accueilli favorablement "les amendements techniques proposés à la loi électorale ainsi que les préparatifs sérieux en vue des prochaines échéances législatives et locales" a ajouté que ces progrès demeurent le "témoignage d'une portée politique extrêmement importante, reflétant la détermination de l'État à renforcer la décentralisation, voire à garantir une participation élargie des citoyens, le renforcement de la dimension sociale et la préservation de la dignité du citoyen", sans omettre en plus "la lutte contre la corruption et la rationalisation de la gouvernance à travers la numérisation". De ce fait, le RND a réitéré totalement "son soutien au programme du président de la République", voire appelé "l'ensemble des forces vives et courants politiques à une mobilisation nationale et à se rallier autour de cette vision prospective qui place l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération". La teneur des déclarations du président de la République, porteuses de visions claires et d'une forte volonté politique, demeure une « grande satisfaction », s'est exprimé de son côté le Front El Moustakbel dans un communiqué. Et d'ajouter : "Cela confirme ainsi l'engagement de l'État algérien dans la poursuite du processus des réformes profondes et de l'édification de l'Algérie nouvelle." Mieux encore, le Front El Moustakbel qualifie les orientations du président de la République de "messages rassurants pour tous les Algériens et une preuve que l'Algérie est sur la bonne voie". Saluant l'appel du président de la République au dialogue avec toutes les forces politiques, sans exclusive, la même formation politique a indiqué que l'initiative permet le "renforcement du processus démocratique et la consolidation des institutions de l'État", tout en réitérant "sa pleine disposition à contribuer efficacement à la réussite du dialogue national et au soutien de toute initiative en faveur de la stabilité et du développement durable". Quant à la formation politique du Front de la bonne gouvernance (FBG), elle a salué, dans un communiqué, l'annonce du président de la République ayant trait à la révision de certains aspects techniques de la loi électorale. Pour cela elle a tenu à relever que "l'efficacité de toute réforme électorale demeure tributaire de la manière participative par laquelle elle est menée, garantissant ainsi la transparence et l'intégrité, voire rétablissant la confiance dans le processus politique dans son ensemble".

Kader M.

Sécurité alimentaire et développement du Sud

L'eldorado saharien, clé de l'autosuffisance et des exportations agricoles

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, n'a pas manqué de réaffirmer sa volonté quant à la poursuite de la modernisation du secteur agricole, constituant un véritable levier stratégique pour garantir l'autosuffisance alimentaire du pays et ouvrir la voie à l'exportation, lors de son dernier entretien périodique avec les médias nationaux. Dans le même sillage, le ministre de l'Agriculture Yacine Walida tenu samedi dernier une rencontre nationale avec les investisseurs du secteur public et privé bénéficiaires des terres agricoles dans les wilayas du Sud dans le cadre de l'Office de développement des cultures industrielles en terres sahariennes (ODCITS) et de l'Office national des terres (ONAT), selon un communiqué du ministère. Destinée à relancer les projets dans le Sud, la réunion a regroupé des directeurs centraux et les responsables des offices. L'occasion a été propice pour l'examen des préoccupations des investisseurs et l'étude des moyens d'éliminer toutes les difficultés entravant l'avancement de leurs projets. La connaissance des aspirations des investisseurs et la mise au point des difficultés de terrain entravant l'avancement

de leurs projets, afin d'y trouver des solutions pratiques et de prendre les décisions nécessaires voire adéquates pour y remédier, tel était l'objectif primordial de la rencontre, ajoute le communiqué : Engagement des investisseurs pour la sécurité alimentaire. Selon le même communiqué, cette réunion a constitué un véritable espace de "dialogue franc et transparent". La rencontre a permis aux opérateurs d'exprimer à l'occasion leur engagement quant à la poursuite de leurs efforts, afin de contribuer à la concrétisation de la sécurité alimentaire nationale. La nécessaire levée des obstacles entravant l'atteinte des résultats escomptés, liés soit à l'administration centrale ou à d'autres secteurs à l'exemple de "l'énergie, l'irrigation, les télécommunications et les finances", a été amplement soulignée à l'occasion. Ainsi de nombreuses préoccupations majeures ont été soulevées. Il s'agit entre autres du raccordement des exploitations aux réseaux d'électricité et de télécommunications, de l'ouverture des pistes d'accès, du manque d'équipement agricole adapté à la nature des terres sahariennes, de la modernisation des mécanismes de soutien et

d'accompagnement, de l'élaboration d'une carte d'évaluation des risques. Par ailleurs, le renforcement du rôle de l'administration locale dans le suivi et l'accompagnement, la régularisation du foncier agricole, la facilitation du financement bancaire, l'autorisation de forage de puits et la numérisation des procédures administratives ne sont pas en reste. Dans le souci de rassurer les investisseurs quant à la prise en charge de leurs préoccupations, le ministre a affirmé dans sa réponse que : "Le traitement se fera à tous les niveaux, pour toutes les questions soulevées, que ce soit en interpellant les responsables locaux si nécessaire, ou par une coordination directe avec les départements ministériels concernés", avant d'informer l'assistance de "L'inscription d'un programme ambitieux dans le projet de loi de finances pour l'année 2026, dédié au raccordement des exploitations et des périmètres agricoles vitaux aux différents réseaux nécessaires", selon le communiqué. Enfin, "des sessions périodiques seront organisées afin de suivre l'état d'avancement des projets et de traiter les points en suspens de manière progressive et efficace", a assuré le communiqué. **K.M.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Un gisement stratégique

Gara Djebilet, pari sur l'avenir industriel

Longtemps annoncé comme un projet stratégique, le gisement de fer de Gara Djebilet entre dans une phase concrète grâce à l'avancée de la ligne ferroviaire de l'Ouest. Plus qu'une ressource minière, ce projet incarne une vision nationale de diversification économique, de développement de la sidérurgie et d'intégration régionale.



Le projet minier de Gara Djebilet, longtemps évoqué comme l'un des piliers de la diversification de l'économie nationale, connaît aujourd'hui une avancée décisive. L'évolution rapide des travaux de la ligne ferroviaire de l'Ouest replace ce gisement

parmi les projets structurants appelés à transformer durablement le paysage économique et industriel du pays. Considéré comme l'un des plus grands gisements de fer au monde, Gara Djebilet symbolise désormais le passage des discours à la réalité, grâce à des chantiers concrets orientés

vers une exploitation effective. Au-delà de la seule extraction, ce projet s'inscrit dans une vision stratégique de réduction progressive de la dépendance aux hydrocarbures. Ressource de premier ordre, le fer de Gara Djebilet doit soutenir le développement de la sidérurgie nationale, renforcer la compétitivité industrielle du pays et offrir de nouvelles perspectives d'exportation dans un contexte mondial marqué par la forte demande en acier. L'Algérie ambitionne ainsi d'intégrer le cercle des grandes puissances minières et sidérurgiques. La réussite de ce projet repose sur une infrastructure clé : la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, conçue comme un véritable corridor économique. Cette ligne permettra le transport massif de minerai, tout en alimentant les industries locales et en assurant des flux destinés aux marchés extérieurs. LANESRIF, maître d'ouvrage du projet, souligne que cette infrastructure est indissociable de l'ambition de créer de nouveaux complexes sidérurgiques et de valoriser localement une part importante de la production, afin de maximiser les retombées économiques et industrielles. Sur le plan territorial, Gara Djebilet revêt également une dimension d'intégration régionale. Des zones comme Tindouf et Oum El Assel, longtemps enclavées, sont désormais reliées au réseau national et ouvertes à de nouvelles opportunités. Cette mise en connexion devrait favoriser l'émergence d'activités économiques diversifiées, la création d'emplois et l'amélioration des services de proximité. Le projet contribue ainsi à transformer le visage socio-économique de ces régions périphériques en les intégrant pleinement dans le circuit national et international. En définitive, Gara Djebilet n'est pas seulement une ressource minière, il représente un choix stratégique de long terme pour le pays. Par sa capacité à diversifier les sources de richesse, à stimuler la filière sidérurgique, à renforcer l'intégration régionale et à positionner le pays sur l'échiquier mondial des grandes puissances minières, ce projet illustre une vision résolument tournée vers l'avenir, au service de la croissance nationale et du développement équilibré du territoire.

Y. B.

Impact médiatique global

L'entrevue du président Tebboune largement relayée par la presse internationale

■ Par Merouane Korso

Les déclarations du président Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue traditionnelle avec la presse nationale, ont trouvé un large écho au-delà des frontières. De l'Italie à la Tunisie, en passant par la Mauritanie, la Turquie et la presse panarabe, les médias internationaux ont relayé et commenté les messages forts du chef de l'État. La presse internationale a largement relayé, sinon commenté en des termes élogieux, les dernières déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de son entrevue traditionnelle vendredi avec les médias nationaux. Et, de fait, les commentaires des médias internationaux s'arrêtent sur certains messages forts délivrés par M. Tebboune et que la presse internationale a justement relevés. « Le président Tebboune : nous avons la stabilité, nous sommes le cœur battant de l'Afrique », indique l'agence de presse italienne Agenzia Nova, qui désigne l'Algérie comme « le cœur battant du continent africain ». L'Algérie, écrit-elle, souhaite « renforcer son rôle d'acteur équilibré et responsable, tant au niveau régional qu'international ». L'Économiste Maghrébin (Tunisie) titre de son côté, concernant les relations algéro-tunisiennes que « Tebboune balaise les soupçons d'ingérence », ajoutant : « Interrogé sur la nature des relations entre Alger et Tunis, M. Abdelmadjid Tebboune a choisi de mettre les points sur les i, rejetant toute

accusation selon laquelle son pays chercherait à interférer dans les affaires politiques tunisiennes. » L'Économiste maghrébin ajoute que le président Tebboune a insisté sur la solidité du partenariat bilatéral, qu'il décrit comme « exempt de toute ambiguïté », avant de qualifier les spéculations sur la relation entre Alger et Tunis d'« agitation sans fondement ». Al Akhbar (Mauritanie) reprend de son côté la déclaration du président Tebboune relative aux bonnes relations entre l'Algérie et la Mauritanie, citant les déclarations du président qui a indiqué qu'« aucune tentative malveillante ne peut affecter nos relations avec la Mauritanie ». L'article reprend les déclarations du président Tebboune qui a rappelé que les relations algéro-mauritaniennes « reposent sur des bases solides qu'aucune tentative malveillante ne peut compromettre ». Anadolu, l'agence de presse publique de Turquie, une des agences les plus respectées d'Asie et d'Europe, est revenue quant à elle sur le dossier palestinien et les déclarations de M. Tebboune sur cette question. « L'illusion du (Grand Israël) relève de l'absurde », a-t-elle dit, paraphrasant la déclaration du chef de l'État algérien, affirmant au passage que selon le président de la République « il n'existe pas de solution à la question palestinienne autre que celle fondée sur l'établissement d'un État palestinien selon les frontières de 1967, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale ». Anadolu ajoute que le Sommet arabe tenu en Algérie en 2022 était basé sur ce même principe et sur la réorganisation des rangs

palestiniens pour faire émerger une Organisation de libération de la Palestine (OLP) forte, en tant que seul représentant légitime des Palestiniens. En outre, l'agence turque rapporte aussi l'affirmation du président de la République qui a rappelé que l'Algérie a « introduit la cause palestinienne à l'Assemblée générale (AG) des Nations unies. 143 États ont voté l'année dernière en faveur de l'admission de l'État de Palestine en tant qu'État de plein droit et membre à part entière de l'ONU, des voix neutralisées par un veto « utilisé jusqu'à ce jour ». Al Shark Al Awsat, le grand quotidien arabe à capitaux saoudiens, paraissant à Londres, titre : « Tebboune appelle les Algériens à se préparer à faire face à la mère des batailles », notant que « l'Algérie s'est réveillée », en reprenant les propos du président de la République, avant de préciser que le pays est devenu « effrayant pour certains... L'Algérie s'est réveillée et c'est ce qui leur fait peur ». Selon Ashark El Awsat, l'Algérie jouit de la souveraineté dans ses politiques économiques et de l'indépendance de ses décisions sur les questions internationales, ce qui suscite l'inquiétude de certains. Al Quds Al Araby, un journal palestinien paraissant à Londres également, a quant à lui insisté sur les déclarations du président relatives au secteur économique, et relatives à l'annonce de la hausse des salaires et des pensions des retraités. Selon ce journal palestinien, « l'objectif (du président Tebboune) de ces mesures est de continuer à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens. »

ÉDITORIAL
L'EXPRESS

Renouveau

■ Par Youcef S.

Les travaux de construction des lignes ferroviaires minières de l'Est et de l'Ouest de l'Algérie s'accroissent. La livraison de ces deux infrastructures stratégiques, inscrites dans le cadre du projet global d'exploitation et de transformation du phosphate et du fer, est prévue d'ici la fin de l'année. Le projet d'exploitation du gisement de fer de Gara-Djebilet, couplé à l'extension de 950 km de la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, marque une étape majeure pour la diversification de l'économie nationale. Considéré comme le plus grand investissement minier depuis l'indépendance, ce gisement recèle près de 3,5 milliards de tonnes de fer. Il devrait couvrir les besoins nationaux en sidérurgie, réduire la dépendance aux importations et ouvrir des perspectives d'exportation. Le projet générera environ 15 000 emplois directs et mobilisera près de 20 000 travailleurs, tout en dynamisant le sud-ouest du pays et en renforçant le potentiel industriel national. Le rail et l'activité minière prennent de l'avance, mais plusieurs autres projets progressent également à un rythme soutenu. L'Algérie a enregistré des avancées notables dans de nombreux secteurs stratégiques, et ce malgré un contexte international incertain. Le pays a fait preuve de résilience en maintenant une croissance économique solide, grâce à une politique de diversification visant à réduire sa dépendance aux exportations d'hydrocarbures. Cette stratégie, impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, commence à produire ses effets. Ainsi, l'Algérie a enregistré un bond sans précédent de ses exportations hors hydrocarbures, soutenu par des secteurs prometteurs tels que les industries chimique et agroalimentaire, les matériaux de construction et l'agriculture. Cette dynamique a été rendue possible grâce à des mesures concrètes mises en œuvre, notamment l'ouverture de succursales bancaires au Sénégal et en Mauritanie, ainsi que l'inauguration de nouvelles lignes maritimes et aériennes vers les capitales africaines et d'autres pays, dont la Russie. Ainsi, l'Algérie entre dans une nouvelle ère économique, marquée par la diversification hors hydrocarbures, le développement des infrastructures (rail, mines, agriculture, industries) et une vision de modernisation portée par les réformes en cours.

Y.S.

Contre l'occupation israélienne

L'Espagne rejoint le « Groupe de La Haye »

L'Espagne a annoncé son adhésion au « Groupe de La Haye », coalition de 34 pays dirigée par l'Afrique du Sud et la Colombie, qui vise à renforcer les sanctions contre l'occupation israélienne et à soutenir la cause palestinienne. Cette décision, officialisée lors de l'Assemblée générale de l'ONU, s'accompagne de l'engagement de Madrid à rejoindre le groupe des donateurs chargés de financer la future administration palestinienne.



■ Par Karima Baba Aissa

Le gouvernement espagnol a annoncé sa décision de rejoindre le groupe de 34 pays connu sous le nom de « Groupe de La Haye », dirigé par l'Afrique du Sud et la Colombie. Cette coalition a pour objectif de renforcer les sanctions économiques contre l'occupation israélienne et de mettre fin à l'impunité face aux massacres commis dans la bande de Gaza. Selon des sources médiatiques, cette décision a été officialisée à l'occasion des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Madrid a également annoncé son entrée dans le groupe des donateurs chargé de financer la future administration palestinienne. Le programme du nouveau bloc prévoit plusieurs mesures, interdiction d'exporter vers l'entité sioniste des équipements à usage militaire, interdiction du transit de cargaisons militaires par les ports espagnols, rupture des contrats publics avec des institutions soutenant l'occupation, et saisine de la Cour internationale de justice pour demander

des poursuites. D'autres mesures, comme un embargo pétrolier, pourraient suivre si l'occupation persiste dans son refus de respecter le droit international. Pour mémoire, la réunion ministérielle extraordinaire du « Groupe de La Haye », organisée à Bogotá (Colombie) les 15 et 16 juillet derniers sous la coprésidence de l'Afrique du Sud et de la Colombie, avait déjà acté l'interdiction de fournir ou de transporter des armes, des munitions et du carburant militaire à l'entité sioniste. Les pays membres s'étaient engagés à refuser l'accès à leurs ports aux navires transportant de telles cargaisons, à poursuivre le régime sioniste devant les juridictions nationales et internationales, et à « soutenir tous les droits du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance ». Le « Groupe de La Haye » a été fondé en février 2025 par neuf pays (Afrique du Sud, Malaisie, Colombie, Bolivie, Cuba, Honduras, Namibie, Sénégal et Belize) lors d'une conférence organisée à La Haye (Pays-Bas). Son objectif est d'œuvrer à la fin de l'occupation israélienne des territoires pales-

teniens et au respect du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant ». Dans leur déclaration fondatrice, les représentants de ces États précisaient que l'action du groupe « se fondera sur les principes et objectifs de la Charte des Nations unies et sur la responsabilité des États à protéger les droits inaliénables, notamment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Ils rappelaient également leur adhésion à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 18 septembre 2024, qui déclarait illégale l'occupation israélienne et exigeait son retrait dans un délai maximal de douze mois. Enfin, les membres fondateurs avaient affirmé leur soutien aux démarches de la Cour pénale internationale et à « l'exécution des obligations prévues par le Statut de Rome, en particulier en ce qui concerne les mandats d'arrêt émis le 21 novembre 2024 contre des responsables israéliens, ainsi qu'aux mesures conservatoires adoptées par la Cour internationale de justice la même année ».

Il démonte le message de Daoud

H'mida Ayachi interpelle Kamel Daoud et l'invite à un débat public

L'écrivain H'mida Ayachi a révélé que son confrère Kamel Daoud l'avait contacté en privé sur « un ton colérique », après ses déclarations faites vendredi dernier sur la chaîne El-Khabar TV, dans l'émission Droite et gauche. Ayachi, écrivain connu pour ses travaux sur la culture et le théâtre, n'a pas divulgué le contenu détaillé du message. Il a seulement indiqué que celui-ci reflétait la colère de Daoud, qui a interprété ses critiques comme une « soumission au système algérien ou un alignement sur le pouvoir ». Dans une publication sur Facebook, Ayachi a affirmé que le message de Daoud était « rempli de contrevérités et d'accusations ». Il a expliqué que ses propos visaient en réalité à dénoncer ce qu'il considère comme une « trahison flagrante de la cause nationale et de la cause palestinienne, et son ralliement, consciemment ou inconsciemment, aux lobbies criminels qui justifient l'occupation et justifient ses crimes par la lutte contre le « terrorisme palestinien » ou le « terrorisme » du Hamas, allant jusqu'à flatter l'État sioniste ».

Allant plus loin, Ayachi a lancé un défi à son confrère en l'invitant à un face-à-face : « Discutons, à voix haute, de ce paradis français illusoire qui t'a privé de la plus belle part de ton esprit créatif et t'a transformé d'un écrivain épris de liberté en une voix qui justifie la brutalité israélienne contre les Palestiniens ».

Et d'ajouter : « Confrontons nos idées devant l'opinion publique, mettons à l'épreuve tes arguments et les miens, afin que les gens puissent juger qui a choisi de s'aligner sur les valeurs et la justice, et qui a préféré se confondre avec les forces du mal ».

Lors de son intervention télévisée, H'mida Ayachi était revenu sur le parcours de Kamel Daoud, d'abord en Algérie puis en France. Il a décrit l'évolution de ses prises de position comme un cas d'« instrumentalisation française des élites algériennes », intégrées au récit culturel et artistique français. Pour illustrer son propos, il a évoqué Cheb Khaled ou encore l'écrivain Rachid Mimouni, auteur du roman *Le fleuve détourné*.

Selon lui, le cas de Daoud s'inscrit dans une nouvelle stratégie française : « On a créé devant lui un fait accompli en l'attirant puis en lui ouvrant l'accès à l'hebdomadaire *Le Point*, d'orientation d'extrême droite. C'est ainsi qu'il a intégré le système français. Puis il s'est orienté vers des écrits virulents contre les migrants musulmans, présentés comme intrinsèquement violents, avant d'opérer un dernier virage en adoptant une vision israélienne de droite ».

Pour Ayachi, Kamel Daoud représente pour la France « un investissement plus stratégique que Boualem Sansal », car il appartient à une nouvelle génération d'écrivains.

L'animateur de l'émission, Mohamed Sidoumou, a tenu à apporter des précisions. Il a rappelé que les propos d'Ayachi avaient été, sur plusieurs points, nuancés et équilibrés. L'écrivain avait en effet défendu Kamel Daoud face aux accusations de plagiat formulées par Saâda Arabane, rescapée du terrorisme, et rejeté l'idée selon laquelle il aurait commencé sa carrière dans les rangs islamistes radicaux.

Sidoumou a aussi souligné qu'Ayachi avait contesté les affirmations de son ami Rachid Boudjedra, auteur du livre *Les fornicateurs de l'histoire*, où il évoquait un prétendu ralliement de Daoud au GIA, estimant qu'il s'agissait d'une « surenchère dénuée de toute logique et de tout fondement ».

Younes B.

La junte malienne, entre isolement et compromissions

La junte malienne, au pouvoir depuis 2021, se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, entre isolement politique et compromissions inquiétantes sur la scène internationale. Privant les Maliens d'une autorité démocratique issue des urnes, elle a fermé l'espace politique, suspendu les activités des partis et prolongé une transition interminable, en violation de ses engagements initiaux. Cet isolement s'accompagne d'un rapprochement problématique avec le régime marocain, devenu une extension du sionisme international et une colonie israélienne. La junte soutient ouvertement les politiques qui frappent le peuple palestinien, comme en témoigne la présence de la délégation malienne lors du discours de Benjamin Netanyahu à l'Assem-

blée générale de l'ONU, alors que la majorité des délégations avaient quitté la salle pour dénoncer le génocide palestinien. La junte ne se limite pas à des gestes symboliques, elle a soutenu la proposition marocaine relative à l'accès à la mer, première étape pour intégrer un corridor reliant la Palestine occupée à l'Afrique de l'Ouest, via la Corne de l'Afrique et l'Afrique subsaharienne. Au lieu de privilégier des coopérations naturelles avec ses voisins, comme la Côte d'Ivoire, le Mali s'engage dans des projets qui servent des intérêts étrangers et compromettent sa souveraineté. Sous l'égide de l'entité israélienne et avec le financement d'Abu Dhabi, la junte malienne participe à un projet visant à contrôler les routes commerciales reliant l'Afrique au Moyen-Orient et à l'Eu-

rope. Cette orientation stratégique menace directement la stabilité régionale et le rôle de l'Algérie comme acteur central et protecteur du continent contre ces influences extérieures. Les actions de la junte illustrent un double mouvement : un isolement dû à l'absence de légitimité démocratique et une compromission face à des projets étrangers, au détriment des intérêts nationaux et des droits fondamentaux du peuple malien. Abandonner les accords d'Alger, soutenir des initiatives controversées et accuser l'Algérie d'ingérence ne sont que des prétextes pour préparer le terrain à une normalisation avec l'entité israélienne, une perspective que le peuple malien, fidèle à l'héritage de Modibo Keita, ne saurait accepter.

Y.S.

Journée mondiale de la rage

Les cas de morsures rabiques ont augmenté de 17 %

« L'État a beaucoup investi pour l'élimination de la rage, particulièrement via le ministère de la Santé qui a mis en place des unités antirabiques à travers le territoire national. En dépit des efforts consentis, les cas de morsures animales potentiellement rabiques en 2024 ont augmenté de 17 % par rapport à 2023 », a regretté hier Samia Hammadi, directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, lors de son passage sur la Radio nationale Chaîne 3.



Intervenant à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la rage, le Pr Hammadi a fait état d'une hausse préoccupante des cas de morsures animales potentiellement rabiques en 2024, soit « 17 % de hausse par rapport à 2023 », un chiffre dépassant les 213 000 cas contre 182 000 l'année précédente. Plus inquiétant encore, « il y a 9 décès liés à la rage humaine », une maladie que le Pr Hammadi qualifie d'évitable mais « mortelle à 100 % » si elle n'est pas traitée à temps. La rage est une « maladie virale infectieuse, transmissible et contagieuse », transmise « soit par morsure, par griffure et par léchage », précise le Pr Hammadi, ajoutant que « dès qu'on est exposé à ce cas, il faut immédiatement un lavage avec de l'eau et du savon pendant 15 minutes », suivi d'une consultation médicale pour une prise en charge rapide. Elle insiste : « Seul le médecin peut déterminer un schéma à suivre pour éviter le pire », en rappelant que le traitement post-exposition comprend « une vaccination avec un suivi car il faut 5 doses ». L'un des

principaux vecteurs de la rage reste le chien, la prolifération des chiens errants dans les villes et villages aggravant la situation. « Il y a beaucoup de chiens errants dans nos villes et nos villages. Le chien, c'est le vecteur de la rage », souligne le Pr Hammadi. Toutefois, elle attire aussi l'attention sur le rôle du chat dans la transmission : « 55 % des cas contre 44 % pour le chien ». S'agissant de la catégorie la plus exposée, la directrice cite les enfants de moins de 15 ans qui, « à cet âge, ne sont pas conscients du risque », précisant que cette tranche représente « 44 % des cas ». Le Pr Hammadi insiste sur l'importance de la prévention, de la vaccination animale et de la coordination intersectorielle : « Il faut vacciner nos animaux », mais aussi assurer la « salubrité publique », notamment en « jetant les ordures selon les horaires fixés pour éviter que les chiens viennent chercher la nourriture à n'importe quelle heure ». Or, « il y a un défaut dans l'intersectorialité, dont nous avons besoin ». Elle rappelle l'existence « d'une instruction

interministérielle entre la Santé, l'Intérieur et l'Agriculture », qui nécessite d'être « renforcée ». L'Algérie a néanmoins engagé une stratégie ambitieuse pour éliminer la rage dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Le Pr Hammadi a mis en avant le « Plan national de lutte contre la rage », élaboré « avec le concours de l'OMS et du comité de lutte contre les zoonoses », et aligné au « plan mondial de lutte contre la rage ». Ce plan repose sur plusieurs piliers, dont la vaccination des animaux, l'éducation et la sensibilisation de la population, la formation des professionnels de santé, la communication ciblée et l'amélioration du diagnostic.

L'ONSC lance une grande campagne de sensibilisation

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Hamlaoui Ibtissem, a supervisé hier le lancement de la grande campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre la rage, au siège de l'ONSC, à l'occasion de la Journée mondiale de la rage, indique un communiqué de l'Observatoire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la prise de conscience communautaire concernant « les risques liés à cette maladie » et « l'importance de la prévention à travers la vaccination régulière des animaux et la prise en charge immédiate de toute morsure ou griffure par un animal ».

À cette occasion, le Dr Hamlaoui a également donné le coup d'envoi des sessions de formation destinées aux médecins, vétérinaires et agents de vaccination, afin de renforcer les compétences et d'améliorer les mécanismes d'intervention et de prise en charge sanitaire, ajoute la même source, précisant qu'elle a souligné que « cette campagne sera déployée dans toutes les wilayas du pays, à travers la mobilisation des associations locales, des caravanes de sensibilisation et des actions de proximité auprès des citoyens, notamment dans les régions éloignées et rurales ». La présidente de l'ONSC a insisté sur le fait que « le succès de cette campagne dépendra de la synergie entre les différents acteurs, notamment la société civile, qui constitue un maillon essentiel dans la diffusion de l'information et le renforcement de la culture de la prévention ». À noter que cette campagne est organisée en partenariat avec le Croissant-Rouge algérien (CRA).

M.KA

Pour bâtir une expertise nationale en propriété intellectuelle

L'INAPI mise sur la formation

Dans le cadre du programme national, une session de formation des formateurs a été organisée en 2023 afin de renforcer les capacités en matière de propriété intellectuelle. Ce programme s'inscrit dans le cadre national de développement des compétences dans le domaine de la propriété intellectuelle et en perspective de la création de l'Académie de la propriété intellectuelle. C'est dans ce contexte qu'a été initiée, en 2023, une formation des formateurs. L'action a été conduite sous l'égide des ministères de l'Industrie et de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), et avec le soutien de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). L'hôtel Mercure d'Alger a abrité, hier, la cérémonie d'ouverture de la quatrième et dernière session de formation, en présence du directeur général de l'ONDA, Samir Thaâli, du directeur de l'Inapi, Abdelhafidh Belmahdi, du directeur du bureau extérieur de l'OMPI à Alger, Mohamed Ahmed Athmane Salek, ainsi que de Daniella Lizarzaburu, responsable du programme des institutions de formation en propriété intellectuelle de l'OMPI. Au total, soixante-trois formateurs, issus de l'ONDA, de l'Inapi, des corps de sécurité, des Douanes et d'autres secteurs, ont bénéficié de l'encadrement d'experts internationaux et universitaires. Ils ont suivi trois modules portant sur diverses méthodes de formation à la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que sur l'apprentissage des techniques, règles et législations utilisées par l'OMPI. La quatrième et dernière session, qui se poursuivra jusqu'au 3 octobre, est consacrée à la formation à l'utilisation des nouvelles technologies dans ce domaine. Dans son allocution, le directeur général de l'ONDA a rappelé que l'objectif du programme est de transmettre des connaissances techniques, de former une génération de formateurs capables de promouvoir la culture de la propriété intellectuelle et d'accompagner les créateurs et innovateurs à travers le pays. Il a insisté sur l'importance de ce travail, qui s'inscrit dans le cadre plus large de la stratégie nationale de la propriété intellectuelle, laquelle vise à faire de celle-ci un véritable levier de développement économique, culturel et social. L'ONDA, a-t-il ajouté, « s'engage dans un processus de modernisation et de réforme pour améliorer ses services et garantir une protection efficace des droits des créateurs ». Il a également mis en avant le rôle croissant de l'économie créative dans le développement national, soulignant la nécessité de créer un environnement favorable à l'épanouissement des talents algériens. Thaâli a par ailleurs rappelé aux formateurs que leur mission essentielle consiste à former à leur tour de nouvelles générations afin d'intégrer concrètement la propriété intellectuelle dans la vie professionnelle et économique du pays. Il a conclu en appelant à une mobilisation collective de l'État, des institutions, du secteur privé et de la société civile pour bâtir une société du savoir, créative et ouverte sur l'avenir, où la propriété intellectuelle devient un véritable outil de souveraineté, d'innovation et de développement durable. De son côté, le représentant de l'OMPI a souligné que ce projet figure parmi les plus importants lancés en Algérie par son organisation. Il vise à renforcer les capacités nationales en matière de protection de la propriété intellectuelle. La future Académie, a-t-il expliqué, aura pour mission de diffuser la culture de la propriété intellectuelle et de répondre aux besoins croissants liés à la créativité et à la création en Algérie. « L'OMPI restera un partenaire majeur de la future Académie et lui fera bénéficier de l'expérience de ses autres partenaires à travers le monde », a-t-il affirmé en conclusion.

Une locomotive déraile et percute un poteau électrique

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a enregistré, dans la soirée de ce samedi, un incident au niveau du dépôt ferroviaire d'Alger, situé entre la gare des ateliers et la gare d'Agha. Une locomotive est sortie de sa voie et a heurté un poteau supportant les câbles électriques.

Dans un communiqué, l'entreprise a indiqué qu'une commission technique d'enquête a été mise en place afin de déterminer avec exactitude les causes de ce déraillement. Elle a précisé que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assu-

rer la sécurité et l'accompagnement des voyageurs présents à la gare d'Agha, qui abrite les lignes longues distances. Ces passagers ont été orientés vers leurs trains respectifs en coordination avec l'entreprise Sogral, chargée de la gestion des gares routières. La SNTF a souligné qu'elle avait pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la continuité du service. Elle a assuré que les trains du matin circuleront normalement, conformément au programme habituel. L'entreprise a par ailleurs présenté ses excuses à ses usagers pour les désagréments causés par cet accident. Elle a affirmé que ses équipes spécialisées restent pleinement mobilisées pour rétablir la circulation ferroviaire dans les plus brefs délais et permettre un retour rapide à la normale.

La Protection civile renforce ses effectifs

Un concours pour le recrutement de 2 000 agents

La Direction générale de la Protection civile a annoncé l'organisation d'un concours sur épreuves pour le recrutement de 2 000 agents de la protection civile pour l'année 2025, dont 1 970 postes pour les hommes et 30 pour les femmes, répartis entre les directions de la protection civile des différentes wilayas. Dans un communiqué rendu public, la DHPC a précisé que le concours inclut des épreuves écrites en mathématiques (durée : 3 heures, coefficient 3), en culture générale (durée : 3 heures, coefficient 2), des épreuves physiques et sportives (coefficient 4), ainsi qu'un exa-

men médical et psychologique pour l'admission finale.

Pour participer au concours, les candidats doivent avoir la nationalité algérienne, jouir de leurs droits civiques, être en situation régulière vis-à-vis du service national, être âgés de 19 à 25 ans, avoir une acuité visuelle d'au moins 15/20 sans lunettes, mesurer au moins 1,70 mètre, ne pas avoir de tatouages sur le corps, réussir les examens médicaux et psychologiques, et résider dans la wilaya où le candidat postule. Le niveau d'études requis est la deuxième année secondaire, ajoute la même source. Les candidats doivent déposer

un dossier comprenant : une demande de participation, une copie de la carte nationale d'identité, le certificat de scolarité, l'acte de naissance, un certificat de mesure de taille, trois certificats médicaux, le certificat de résidence, deux photos d'identité, un reçu de paiement postal d'un montant de 200,00 DA correspondant aux frais d'inscription, et un formulaire d'informations à télécharger depuis le site officiel de la Direction générale de la Fonction publique [www.dgfp.gov.dz] (<http://www.dgfp.gov.dz/>), à remplir par le candidat (formulaire numéro 1, basé sur les examens).

La BNA promet de renforcer sa présence à Mostaganem



Le directeur général de la Banque nationale d'Algérie (BNA), Samir Tamrabet, a renouvelé samedi à Mostaganem l'engagement de son institution à accompagner les investisseurs au niveau local. « Le directeur général, accompagné d'une délégation de hauts cadres de la BNA, a effectué une visite de travail dans la wilaya de Mostaganem, au cours de laquelle il a tenu une réunion avec le wali, Ahmed Boudouh, et les membres de l'exécutif local », indique un communiqué de la banque. Lors de cette rencontre, plusieurs dossiers ont été abordés, notamment ceux concernant les projets d'investissement, la région devant prochainement accueillir un nombre croissant d'opérateurs. À cette occasion, le wali de Mostaganem a invité le directeur général de la BNA à renforcer la présence de la banque dans la région, en élargissant son réseau d'agences commerciales, selon le même communiqué. M. Tamrabet a réaffirmé l'engagement de la BNA à soutenir les nouveaux investisseurs à Mostaganem, précisant que cette démarche s'inscrit dans la stratégie de la banque visant à stimuler et à renforcer l'économie nationale. Les autorités locales misent sur l'expansion du réseau bancaire dans la wilaya, notamment à Mostaganem-ville ainsi que dans les communes d'Achâacha, Sidi Lakhdar et Aïn Tédèlès, afin de rapprocher les services financiers des citoyens et de faciliter l'accès au financement pour les opérateurs économiques, selon un autre communiqué des services de la wilaya. M. Boudouh a souligné l'importance de renforcer le partenariat avec les établissements publics, notamment avec l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et l'Agence foncière de Mostaganem, afin de les accompagner dans la réalisation de logements promotionnels, une formule très attendue par de larges franges de la population et contribuant à dynamiser l'activité urbaine et économique. Il a également encouragé la BNA à soutenir les start-up, dans le but de favoriser l'innovation et de promouvoir les initiatives des jeunes, considérées comme un levier fondamental pour un développement économique durable, conclut le communiqué.

FRAÎCHEMENT NOMMÉE À LA TÊTE D'ALGÉRIE POSTE Chiraz Bechiri, experte en contrôle bancaire

Algérie Poste connaît un nouveau changement à sa tête quelques mois après le limogeage de Louai Zidi. La direction générale est désormais confiée à Chiraz Bechiri, une spécialiste du contrôle bancaire, avec pour mission de renforcer la modernisation et la numérisation de l'opérateur historique et d'améliorer la qualité de ses services au profit des citoyens.

Un nouveau changement vient d'être opéré à la direction générale d'Algérie Poste.

Quelques mois après le limogeage de Louai Zidi, survenu fin février dernier, la décision est désormais portée sur une femme issue du secteur bancaire pour diriger l'opérateur historique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a procédé samedi dernier à l'installation de la nouvelle directrice générale, selon un communiqué diffusé par son département. La nouvelle directrice générale est Chiraz Bechiri, une experte du contrôle bancaire. Avant sa nomination, Mme Bechiri occupait le poste de directrice du contrôle permanent à la Banque nationale d'Algérie (BNA), fonction qu'elle exerçait depuis juin 2022. Sa carrière a débuté en 2007 en tant qu'analyste risque crédit à la Société Générale Algérie, poste qu'elle a occupé pendant sept mois. En 2010, elle a rejoint la BADR, où elle est restée jusqu'en août 2022 avant de rejoindre la BNA. Parallèlement à ses fonctions bancaires, Mme Bechiri assure également des cours en tant qu'enseignante vacataire à l'IFB, à l'IAHEF et à l'ESB depuis 2020. Lors de la cérémonie d'installation, le ministre Sid Ali Zerrouki a rappelé le rôle essentiel d'Algérie Poste dans le quotidien des citoyens, assurant « un service public de proximité qui profite



à toutes les tranches de la société algérienne », selon le communiqué officiel. Il a ajouté que la prochaine étape pour l'opérateur historique impliquait « l'accélération du rythme d'exécution du plan de travail et des projets en cours, conformément aux directives du président de la République, en particulier en ce qui concerne la généralisation de la numérisation et l'amélioration de la qua-

lité des services, tout en respectant les délais et le calendrier fixés ». Le ministre a exprimé sa confiance dans les compétences et l'expérience de Chiraz Bechiri, soulignant sa capacité à conduire l'opérateur vers une nouvelle phase stratégique. Sid Ali Zerrouki a rappelé les principaux défis auxquels est confronté Algérie Poste, notamment la diversification et l'amélioration de la qualité des

services, l'intégration des moyens de paiement électronique et la modernisation des modes de gestion et d'exploitation. Enfin, le ministre a tenu à remercier Mohamed Tazir, qui avait assuré la direction d'Algérie Poste depuis fin février dernier, pour son engagement et sa contribution au fonctionnement de l'opérateur historique.

Y.B.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE

Amel Abdellatif trace la feuille de route du e-commerce

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé samedi une réunion de coordination consacrée à l'examen du dossier du e-commerce, indique un communiqué du ministère. Dans son allocution, Mme Abdellatif a expliqué que l'Algérie connaît, ces dernières années, une forte hausse du volume des transactions en ligne et une augmentation notable du nombre de plateformes et de boutiques virtuelles. Or, cette activité nécessite toujours davantage d'organisation et d'encadrement afin d'assurer la transparence, protéger les consommateurs et soutenir les opérateurs économiques sérieux, précise le communiqué. Elle a affirmé, dans ce cadre, que la nouvelle vision du ministère repose sur l'accompagnement de la nouvelle génération de commerçants, notamment ceux actifs dans le commerce électronique, en encourageant les jeunes et les start-up à accéder à cette activité de manière « légale et professionnelle ». Cette approche doit permettre le développement de plateformes innovantes, en phase avec les transformations numériques mondiales, et renforcer la place du produit algérien. Rappelant que les orientations et instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune,

concernant la numérisation, incluent également le développement et l'encadrement du e-commerce en tant que « pilier essentiel de l'économie du futur », la ministre a souligné que l'infrastructure développée des technologies de l'information et de la communication (TIC) dont dispose l'Algérie constitue une base solide pour la transition vers une économie numérique intégrée. Elle a ajouté que le commerce électronique est appelé à devenir un levier de diversification de l'économie nationale et un espace prometteur pour la création de nouveaux emplois, conclut la même source. Notons que le e-commerce en Algérie devrait poursuivre sa forte croissance en 2025, avec un marché estimé à plus de 2 milliards de dollars, grâce à une population jeune et connectée, aux investissements gouvernementaux et au développement d'un écosystème favorable. Les facteurs clés de cette expansion incluent l'augmentation des transactions via smartphone, le développement des infrastructures numériques, l'expansion des plateformes et l'adoption de nouveaux modes de paiement. Cependant, des défis persistent, notamment en matière d'infrastructures, de sécurité des données et de confiance des consommateurs. La croissance des plateformes, l'augmentation du nombre de cartes

de paiement en circulation et l'usage croissant du smartphone pour les transactions stimulent néanmoins le secteur. Le gouvernement algérien s'engage activement à développer le e-commerce à travers un cadre réglementaire adapté, des investissements dans l'infrastructure et des partenariats public-privé. Des initiatives visent également à lancer de nouveaux modes de paiement pour renforcer l'écosystème numérique et favoriser l'inclusion financière. Les principaux obstacles concernent l'amélioration de l'accès à Internet et le renforcement de la confiance des consommateurs, notamment par la sécurisation des données. Pourtant, le e-commerce offre aux entreprises algériennes l'opportunité d'élargir leurs marchés, de réduire leurs coûts et de stimuler la concurrence ainsi que l'efficacité. En 2023, plus de 10 000 nouvelles plateformes ont été créées en Algérie, témoignant du dynamisme du secteur. Les transactions s'effectuent majoritairement via appareils mobiles, ce qui souligne l'importance d'une expérience utilisateur optimisée pour les smartphones. Les projections indiquent une croissance soutenue, positionnant l'Algérie comme un acteur majeur du e-commerce en Afrique du Nord et au-delà.

I. B.

GOUVERNANCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Abdelhak Saihi plaide à l'ONU pour une IA équitable et inclusive

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a participé hier à la réunion de haut niveau de lancement du dialogue mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle, organisée en marge de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. M. Saihi a souligné que cette initiative, ainsi que la création du Groupe scientifique international sur l'intelligence artificielle, constituent une étape décisive pour garantir un développement sûr, fiable et équitable de ces technologies à l'échelle mondiale. Le ministre a salué la vision prospective du président Abdelmadjid Tebboune, incarnée par une stratégie nationale ambitieuse visant à adopter l'intelligence artificielle et à l'utiliser comme moteur de développement, de modernisation de l'administration publique et d'amélioration de sa performance. M. Saihi a passé en revue les principales réalisations de cette stratégie, telles que la création de l'École nationale d'intelligence artificielle, le lancement de la construction du plus grand centre de données de la région, la mise en place de centres spécialisés pour le développement des compétences dans ce domaine et la création d'un fonds d'investissement pour soutenir l'innovation. Il a également souligné le lien entre ces initiatives nationales et une vision régionale et internationale plus large. L'Algérie a pris l'initiative d'organiser des conférences internationales sur l'intelligence artificielle, en insistant sur la nécessité de placer le continent africain au cœur de ce parcours technologique mondial, partant de la conviction que l'Afrique doit être un partenaire actif du progrès technologique. Le ministre a conclu son discours en réaffirmant l'engagement de l'Algérie à participer activement au dialogue international sur l'intelligence artificielle, appelant à une approche globale et équitable permettant à chacun d'exprimer ses points de vue et d'intégrer ses préoccupations dans la gouvernance mondiale des technologies modernes.

I.B.

DÉCRYPTAGE DES ORIENTATIONS PRÉSIDENTIELLES

Mourad Chenait : « Tebboune incarne la transparence et la rupture avec le passé »

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le professeur d'économie politique Mourad Chenait a analysé les récentes déclarations du président Abdelmadjid Tebboune face à la presse. Il souligne la volonté du chef de l'État de conjuguer transparence, numérisation et grands projets structurants pour assurer un décollage économique durable.

Le professeur d'économie politique Mourad Chenait a souligné, hier, que le président Abdelmadjid Tebboune, dans toutes ses interviews avec la presse nationale, s'attache à incarner le principe de transparence et de respect des promesses. Il a souligné que la diffusion des différentes réalisations et programmes de l'État par les médias officiels vise à diffuser des informations exactes et à réfuter les rumeurs visant à déstabiliser l'Algérie. Le professeur Chenait a expliqué que les déclarations du président lors de sa récente rencontre avec la presse nationale reflétaient le retour en force de l'Algérie sur la scène internationale, grâce à une diplomatie algérienne fondée sur la souveraineté nationale et à une économie en plein essor. Intervenant à la radio nationale chaîne 1, il a souligné que le programme du président, pour lequel le peuple lui a accordé sa confiance pendant deux mandats consécutifs, repose sur la continuité et la rupture avec les pratiques du passé. Cet objectif passe par un véritable décollage économique, la lutte contre le chômage et l'inflation, et l'encouragement des start-ups, ainsi que par des réalisations sociales, notamment en matière de logement, d'allocations chômage et d'augmentation des salaires. L'intervenant a expliqué qu'il est impos-



sible de bâtir l'économie d'un pays sans statistiques précises ni prévisions réalistes. Il a souligné que la numérisation vise à identifier les données exactes du pays sur les ressources financières, hydriques et humaines, qu'il considère comme un outil essentiel pour assurer la transparence et orienter les politiques économiques sur des bases solides. Il a indiqué que certains secteurs souverains ont réalisé des progrès significatifs dans ce domaine, tandis que d'autres accusent un retard important, ce qui impacte négativement la précision des prévisions et la validité des attentes. Ceci, a ajouté M. Chenait, a incité le Président à faire preuve de fermeté lorsqu'il a annoncé que la fin de l'année consti-

tuera la dernière chance pour les secteurs en retard et leurs dirigeants, car la numérisation ne relève pas de la seule responsabilité du ministre, mais bien d'une responsabilité collective à tous les niveaux. Il a expliqué que la généralisation de la numérisation est la meilleure solution pour lutter contre la corruption et rationaliser les finances publiques, notamment dans les secteurs de l'import-export, faisant de la transition vers l'administration électronique un objectif stratégique pour une économie forte. Le professeur d'économie politique a également souligné que les grands projets lancés par le Président ne sont pas immédiats, mais plutôt des projets à moyen terme s'étendant jusqu'en 2027-

2028. Il s'agit notamment des secteurs industriel, minier, des énergies renouvelables et de l'automobile, ainsi que des partenariats dans le secteur agricole avec plusieurs pays tels que le Qatar, l'Arabie saoudite et l'Italie, afin d'atteindre l'autosuffisance en blé, lait et viande. Dans ce contexte, M. Chenait a expliqué que le président de la République a souligné l'importance du secteur agricole, considéré comme un secteur hautement sensible du système économique. Il a appelé à exploiter son potentiel pour le transformer en technologies et en numérisation. Il a conclu en soulignant que l'Algérie est le cœur battant et la force motrice du continent africain, grâce à sa puissance politique et économique, ainsi qu'à sa pleine souveraineté. Il a noté que l'absence de dette extérieure lui permet de s'exprimer en toute souveraineté dans les forums internationaux. « L'Algérie fédère les pays africains sur le plan économique à travers des expositions et des forums et soutient leurs ambitions politiques aux Nations Unies, notamment concernant la demande d'octroi de sièges à l'Afrique au Conseil de sécurité. L'Algérie œuvre à cet effort en partenariat avec des pays amis tels que l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud », a-t-il conclu.

Inès

Encourager l'investissement dans le domaine du tourisme

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a accordé son visa à la notice d'information relative à l'émission de titres participatifs par la société « Relaxi SPA », dans le cadre d'une opération de financement destinée exclusivement aux investisseurs professionnels, pour un montant total de 400 millions DA. Selon

un communiqué de la Cosob, publié hier, l'opération porte sur l'émission de 400.000 titres participatifs dématérialisés, d'une valeur nominale de 1.000 DA chacun, pour une durée totale de sept ans. Ces titres seront cotés sur le compartiment émergent du marché des titres de créance de la Bourse des valeurs mobilières, précise la même source. « La

rémunération proposée est basée sur un taux fixe nul et un taux variable indexé sur le résultat net dégagé à la clôture de chaque exercice comptable », indique le communiqué, qui précise que « la partie variable sera versée entre le dernier jour du sixième mois et le quinzième jour du septième mois suivant la clôture de l'exercice social ». Lancée en 2022, la

société Relaxi SPA est spécialisée dans la conception, le découpage, la production, le façonnage et la commercialisation de matelas, de literie et de mobilier en bois. Basée à Oran et dotée d'un capital social de 260 millions DA, elle a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de plus de 1,9 milliard DA.

La Cour des comptes mise sur les e-services transparents

La Cour des comptes annonce avoir participé à un séminaire virtuel consacré à la présentation de la situation de la mise en œuvre des e-services transparents. « Dans le cadre des activités organisées par le groupe de travail sur les technologies de l'information, affilié à l'Organisation européenne des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (EUROSAI), M. M'ha-

med Mahmoudi, directeur d'études, et Rafik Outtas, auditeur, ont participé à un séminaire virtuel consacré à la présentation de la situation de la mise en œuvre des e-services transparents : grands défis et petites victoires », indique la Cour des comptes sur son site web. Il a été question, lors de ce séminaire, de partager les idées et les expériences des divers participants relatives

au développement de services électroniques. Les e-services transparents font référence à des services électroniques qui fonctionnent avec un haut degré de clarté et d'accessibilité, permettant aux utilisateurs de comprendre le fonctionnement, les données échangées et les organisations qui les fournissent. Ce concept s'applique aux services gouvernementaux, aux plateformes en ligne et

aux entreprises, où la transparence permet de renforcer la confiance et la responsabilité. En étant plus transparents, les e-services renforcent la confiance des utilisateurs et leur permettent d'exercer une meilleure surveillance, améliorant ainsi le processus de prise de décision et de mise en œuvre des politiques.

I.B.

GHARDAÏA

Le secteur du tourisme en plein essor

Des efforts ont été déployés pour la préservation du potentiel existant, en concertation avec tous les acteurs locaux, afin de promouvoir le développement local, d'encourager l'investissement touristique et de renforcer l'attractivité par la valorisation des monuments historiques et la préservation de l'identité architecturale des ksour.

De par sa position géographique de porte du désert et ses atouts patrimoniaux exceptionnels, certains classés par l'UNESCO, Ghardaïa est habilitée à jouer les premiers rôles dans le développement du secteur du tourisme et présage de perspectives prometteuses dans le domaine. Son attractivité croissante, en tant que destination touristique prisée, tant par les nationaux que les étrangers, est soutenue par les différentes actions des pouvoirs publics visant à mettre à niveau et promouvoir les potentialités existantes pour en faire des leviers de développement économique et de relance de l'activité touristique. Misant sur une expérience touristique unique, notamment en matière de tourisme culturel et naturel, ainsi que sur le potentiel important avec un riche patrimoine matériel et immatériel, notamment architectural et artisanal, de nombreux investisseurs et opérateurs se sont lancés dans l'écotourisme, selon une formule alliant préservation de l'environnement et tourisme durable respectueux des us et traditions de la région. Des efforts ont été déployés pour la préservation du potentiel existant, en concertation avec tous les acteurs locaux, afin de promouvoir le développement local, d'encourager l'investissement touristique et de renforcer l'attractivité par la valorisation des monuments historiques et la préservation de l'identité architecturale des ksour. Des chantiers de restauration ont été menés et des habitations traditionnelles en décrépitude et menaçant ruine, au niveau des ksour de la wilaya, ont été réhabilitées ainsi que des monuments historiques et autres ouvrages hydrauliques ancestraux et ouvrages religieux, dans le cadre d'un programme de valorisation et de préservation du patrimoine. Les habitations des ksour sont restaurées par des maîtres artisans locaux, détenteurs d'un savoir-faire légué de génération en génération en matière de restauration du patrimoine, en recourant à des matériaux de construction traditionnels alliant le mortier de chaux (Timchemt), la pierre, l'argile et les troncs de palmiers comme poutrelles, a expliqué à l'APS, le directeur de l'Office de protection de la vallée du M'zab (OPVM), Kamel Ramdane, à l'occasion de la Journée internationale du tourisme (27 septembre). Le souci des pouvoirs publics locaux est de mettre en



valeur le style architectural singulier et atypique de la région du M'zab, classée depuis 1982 patrimoine universel par l'UNESCO, ainsi que la richesse artistique et culturelle de cette contrée, a souligné le chef de service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts, Abdelhamid Amiz. La vallée du M'zab est ancrée dans l'histoire par l'architecture atypique de ses ksour, ses remparts, ses places du Marché, ses mosquées et ses portes. Un patrimoine hors norme qui obéit à une organisation spatiale et sociale traditionnelle, à vocation religieuse où la mosquée occupe le cœur de l'ensemble. Cet ensemble architectural constitue une véritable école dont s'est inspiré Le Corbusier, et attire annuellement de nombreux chercheurs et spécialistes en la matière.

VALORISATION DES SITES ATTRACTIFS

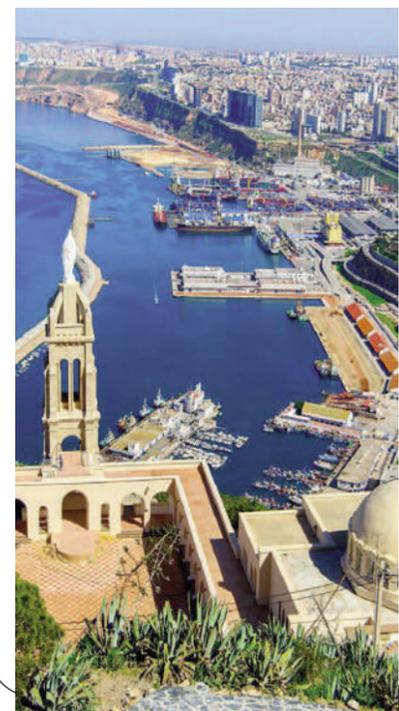
Outre cet héritage patrimonial des Ksour, Ghardaïa renferme les vestiges d'un système traditionnel de partage des eaux, qui permet de capter les eaux pluviales et d'irriguer les palmeraies de la vallée du M'zab (englobe quatre communes), ainsi que des gravures rupestres à Daya Ben Dahoua. Elle possède d'autres sites attractifs tels que les palmeraies et les nouveaux périmètres agricoles devenus des sites d'hébergement très prisés par les touristes. Des sites agricoles situés à Béni-Isguen, Métlili, Sebseb et Mansoura et qui ont permis à de nombreux opérateurs locaux du tourisme de les valoriser, en y aménageant des résidences tradition-

nelles, et les inclure parmi les atouts touristiques (tourisme écologique) de la région au vu de l'engouement qu'ils suscitent chez les visiteurs. Ces résidences traditionnelles sont devenues une des principales attractions pour des touristes en quête de dépaysement et de connaissance des us et traditions de la région. Véritable locomotive de l'économie locale, les énormes potentialités naturelles et touristiques de la région restent insuffisamment connues dans les circuits touristiques et nécessitent une « publicité accrue » par les responsables locaux, de concert avec les tour-opérateurs et les agences de voyages. Selon le responsable d'une agence de voyage, Kamel Chaib, un plan d'action sera arrêté prochainement pour la valorisation et la promotion de tous les atouts de la région en vue de « générer une valeur ajoutée pour la région et une source de revenu pour de nombreuses familles ». Hadj El-Habib, propriétaire d'une palmeraie avec résidence d'accueil de touristes affirme : « Nous sommes dans l'ère d'un tourisme éco-responsable, et c'est selon ces normes que nous allons contribuer au développement du secteur ». La wilaya de Ghardaïa compte une quarantaine d'infrastructures d'hébergement hôtelier d'une capacité globale de plus de 3.000 lits, en plus d'une trentaine d'agences de voyages, huit (8) offices locaux du tourisme et treize (13) associations activant dans le tourisme.

ORAN

Plus de 90 projets de tourisme

Plus de 90 projets d'investissement dans le secteur du tourisme ont été enregistrés dans la wilaya d'Oran afin de renforcer le parc hôtelier, a indiqué, samedi, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Salah Bakel. Dans une déclaration à la presse, à l'occasion du lancement des activités organisées au village méditerranéen pour célébrer la Journée mondiale du tourisme, ce responsable a souligné que ces projets en cours de réalisation entreront progressivement en service à raison de 5 à 10 projets par an sur les cinq prochaines années. Ils contribueront à la création d'emplois et au renforcement du parc hôtelier, qui compte actuellement 216 établissements offrant plus de 22.000 lits. Pas moins de 17 établissements hôteliers devront être mis en service au courant de l'année 2025, dont 12 hôtels ayant déjà obtenu leur autorisation d'exploitation entre janvier et la saison estivale 2025, tandis que 5 autres sont en cours d'équipement et seront prêts avant la fin de l'année, selon la même source. Concernant les circuits touristiques, Oran dispose de 10 circuits accrédités via la plateforme numérique nationale, qui comprend plus de 350 circuits touristiques à l'échelle du pays, a précisé M. Bakel. Il a ajouté que la direction du tourisme oeuvre avec les acteurs du secteur pour proposer de nouveaux circuits, qui seront étudiés et, le cas échéant, ajoutés à la plateforme. Les festivités placées sous le thème « Tourisme et transition durable » ont été marquées par des expositions d'artisanat traditionnel, la présentation des activités d'associations œuvrant à la promotion du tourisme et des produits locaux, une exposition de voitures classiques, un spectacle équestre, un espace consacré à la promotion des atouts touristiques de la ville de Touggourt, et une visite guidée des sites archéologiques d'Oran. Dans le cadre de cette manifestation, organisée par la direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec le village méditerranéen et la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, deux rencontres sont prévues, à savoir un séminaire sur le tourisme durable, prévu pour dimanche 28 septembre, et un colloque sur l'industrie hôtelière, qui aura lieu, le 2 octobre prochain, à l'université Oran 1 « Ahmed Ben Bella », a-t-on ajouté.



BECHAR

Partenariat EPH Belhadj Ahmed-entreprise " Clean Bechar "

Une convention de partenariat en médecine du travail a été signée entre l'Établissement public hospitalier EPH Chahid Belhadj Ahmed de Bechar et l'entreprise publique « Clean Bechar », spécialisée dans le nettoyage, la collecte et le transport des déchets ménagers, a indiqué, jeudi, la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). Cette convention vise à offrir aux employés de « Clean Bechar », soit plus de 120 agents, des examens médicaux périodiques approfondis, adaptés aux particularités de leurs activités

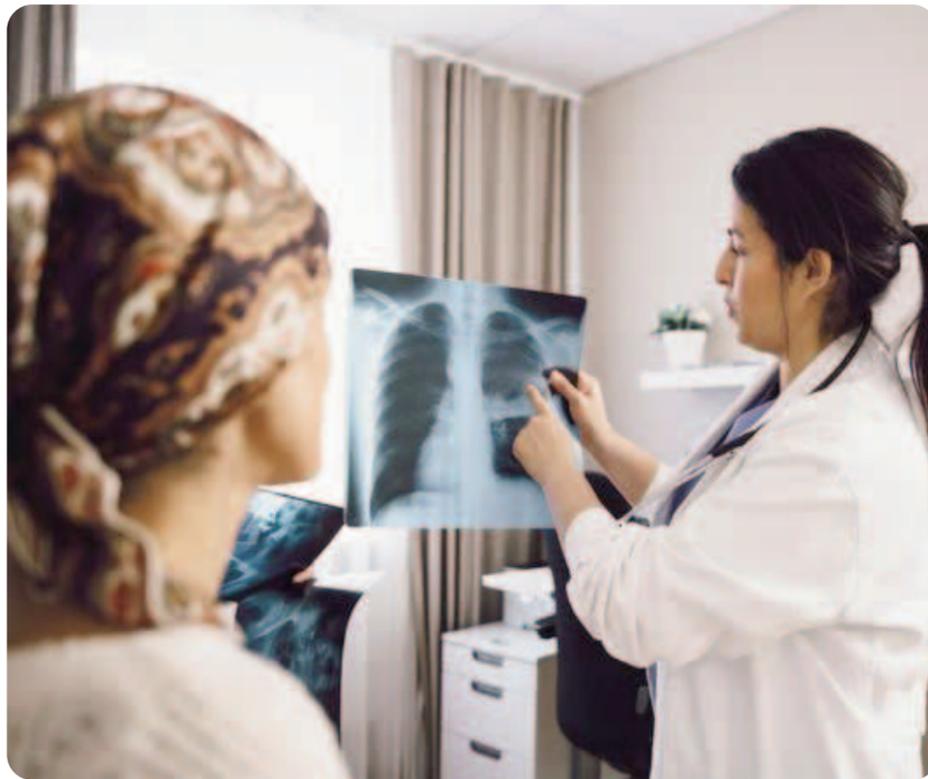
professionnelles quotidiennes, selon la même source. En plus des examens médicaux, la convention prévoit également des analyses de laboratoire pour détecter les maladies transmissibles par le sang, ainsi que des vaccinations contre différentes pathologies, et ce, pour répondre aux conditions de travail des personnels de cette entreprise, a-t-on précisé. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la législation en vigueur, qui garantit aux travailleurs le droit à des examens périodiques réalisés par les services de médecine

du travail, a-t-on expliqué. Elle relève aussi des attributions du bureau de protection de la santé en milieu spécifique, répondant ainsi à l'objectif de maintenir des conditions de travail sécurisées et conformes aux normes sanitaires en vigueur, a-t-on ajouté. Grâce à cette convention, un suivi médical rigoureux sera assuré aux travailleurs de l'entreprise publique, renforçant ainsi la prévention contre les maladies professionnelles et améliorant la santé de ses employés, a-t-on souligné.

Une vaste étude internationale, publiée jeudi dans le British Medical Journal, met en avant le rôle déterminant du premier examen de dépistage du cancer du sein. Les femmes qui ne font pas leur premier examen de dépistage du cancer du sein ont un risque bien plus élevé de mourir de cette maladie 25 ans plus tard que celles qui le font, selon cette étude.

CANCER DU SEIN

L'impact du dépistage précoce



Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, c'est aussi la première cause de mortalité par cancer chez les femmes dans de nombreux pays y compris en Algérie. Lorsqu'elle n'est pas détectée tôt, la maladie peut se propager aux ganglions lymphatiques et à d'autres organes vitaux, entraînant des traitements plus lourds et une survie réduite d'où l'importance d'une prise en charge précoce qui permet de changer considérablement le pronostic : les taux de survie à cinq ans dépassent 85 % pour les cancers détectés tôt, contre des chiffres nettement inférieurs pour les formes avancées. Une vaste étude internationale, publiée jeudi dans le British Medical Journal met en avant le rôle primordial du premier examen de dépistage du cancer du sein estimant qu'un premier refus de mammographie accroît sensiblement le risque de décès vingt-cinq ans plus tard. Cette étude internationale (Chine et Suède) a analysé les vastes données du programme suédois de dépistage par mammographie portant sur près d'un demi-million de femmes invitées à se

faire dépister de 1991 à 2020, à l'âge de 50 ans ou, à partir de 2005, de 40 ans. Selon les scientifiques, ce premier rendez-vous médical constitue un « investissement pour la survie » et appellent à renforcer l'adhésion des patientes. L'enjeu pour les systèmes de santé est majeur : soutenir et informer les femmes pour encourager leur participation. Si, dans le passé, nombre d'études ont montré que « le dépistage par mammographie reste l'outil le plus efficace pour la détection précoce du cancer du sein », ce travail

s'est intéressé aux « implications à long terme des comportements de dépistage précoce », résumant-ils. Le comportement des femmes face à leur premier dépistage pourrait, selon eux, aider à prédire tant le « diagnostic à un stade avancé » que le « risque de mortalité » par cancer du sein. Plusieurs experts appellent à ce que les systèmes de santé développent des campagnes de sensibilisation pour convaincre les femmes de franchir ce premier pas.

A.B.

CENTRAFRIQUE

Deux cas confirmés de Mpox



Quatre cas suspects de Mpox, dont deux confirmés positifs, ont été recensés dans la préfecture de la Sangha-Mbaéré, dans le sud-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont rapporté jeudi des sources locales concordantes. Selon Julien Semndoutou, médecin-chef du district sanitaire de Bayanga, les échantillons prélevés sur les quatre patients ont été analysés par l'Institut Pasteur de Bangui, confirmant deux cas positifs. « Les personnes concernées, deux femmes et deux hommes, ont été placées en isolement afin de recevoir des soins appropriés. Nous appelons la population à la vigilance et à éviter le contact avec les animaux domestiques, souvent vecteurs potentiels de la maladie », a-t-il déclaré sur les ondes d'une radio locale. Selon les données officielles, entre janvier et août 2025, 427 cas ont été recensés, dont 28 ont été confirmés. Mbaïki, Bangassou, Sangha-Mbaéré et Kembé-Satéma sont les zones où l'épidémie est active, avec une moyenne de quatre cas confirmés chaque semaine.

PERSONNEL HOSPITALIER :

L'Europe dépendante des professionnels de l'étranger

La dépendance de l'Europe à l'égard des médecins et infirmiers formés à l'étranger a augmenté ces dernières années, révèle un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon la branche européenne de l'OMS, le nombre de médecins formés à l'étranger travaillant dans la région a augmenté de 58 %, et celui des infirmiers formés à l'étranger de 67 % entre 2014 et 2023. Au cours de la même période, les arrivées annuelles – les nouveaux entrants sur le marché du travail dans le secteur de la santé – de médecins ont presque triplé, et celles d'infirmiers ont été multipliées par cinq. L'OMS précise, à ce titre, que la plupart de ces professionnels de santé ont été formés en dehors de l'Europe : 60 % des médecins et 72 % des infirmiers arrivés en 2023 ont été formés en dehors de la région. Certains pays, en particulier en Europe orientale et méridionale, perdent un grand nombre de médecins et d'infirmiers au profit des pays

voisins, ce qui aggrave les pénuries existantes. Dans le même temps, de nombreux pays d'Europe occidentale et septentrionale deviennent fortement dépendants des professionnels formés à l'étranger. En Irlande, par exemple, plus de la moitié des infirmiers et 43 % des médecins ont été formés à l'étranger. Alors que la migration était autrefois perçue comme un flux à sens unique du sud vers le nord, le rapport révèle une situation beaucoup plus complexe et dynamique. Par exemple, l'Allemagne est la principale source de médecins formés à l'étranger en Autriche, en Suisse et en Bulgarie, tandis que les médecins formés en Moldavie constituent le plus grand groupe étranger travaillant en Roumanie. Avec un déficit prévu de 950.000 travailleurs de la santé en Europe d'ici 2030, le rapport souligne que les pays doivent mettre en œuvre des politiques de rétention solides et améliorer la planification de la main-d'œuvre.

CANCER

Le nombre de morts devrait bondir d'ici 2050

Le nombre de morts du cancer a bondi dans le monde en un quart de siècle et pourrait dépasser les 18,5 millions en 2050, estime une vaste étude publiée jeudi, appelant à renforcer prévention et traitements, en particulier dans les pays défavorisés. Malgré les progrès des traitements et les efforts pour limiter les facteurs de risques, le nombre de nouveaux cas de cancer a plus que doublé depuis 1990 pour atteindre 18,5 millions en 2023, et le nombre de décès a bondi de 74% pour totaliser 10,4 millions, selon cette nouvelle évaluation parue dans le Lancet et menée dans le cadre du « Global Burden of Disease ». Ces estimations, couvrant 204 pays et territoires et 47 types ou groupes de cancers, sont jugées les plus pertinentes mais les calculs comportent une part d'incertitude. Pour 2023, les scientifiques donnent une fourchette d'environ 16,4 à 20,7 millions de nouveaux cas et de 9,6 à 10,9 millions de décès. La majorité des patients vivaient dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le cancer du sein était le cancer le plus diagnostiqué en 2023, mais ceux de la trachée, des bronches et du poumon font le plus de morts. Sans actions et financements suffisants, le nombre de nouveaux cas de cancer pourrait croître d'environ 61% dans le monde ces 25 prochaines années pour atteindre 30,5 millions en 2050, et le nombre annuel de décès augmenter de près de 75% pour totaliser 18,5 millions, selon ce travail de modélisation. Si ce scénario est jugé le plus vraisemblable, il s'accompagne d'un lot substantiel d'incertitudes. Les chercheurs évoquent ainsi une fourchette de 22,9 à 38,9 millions pour les nouveaux cas en 2050, et de 15,6 à 21,5 millions pour les décès.

UNESCO

26 nouveaux sites inscrits au patrimoine mondial

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a inscrit 26 nouvelles réserves de biosphère, parmi les réserves culturelles et naturelles, sur sa Liste du patrimoine mondial. Ces réserves comprennent un archipel en Indonésie abritant les trois quarts des espèces de coraux dans le monde, ainsi qu'une étendue de la côte islandaise regroupant 70 % de la flore du pays, et une région le long de la côte atlantique de l'Angola comprenant des herbes de savane, des forêts et des estuaires fluviaux. L'UNESCO a indiqué que ces réserves qui comptent au total 785 sites dans 142 pays comprennent certains des écosystèmes les plus riches et les plus fragiles de la planète. Cependant, les réserves de biosphère sont des zones naturelles protégées de manière plus stricte, suffisamment vastes pour inclure des lieux où vivent et travaillent des populations. Leur inscription exige la collaboration entre scientifiques, habitants et autorités gouvernementales afin de trouver un équilibre entre la conservation de la nature et la recherche, d'une part, et les besoins économiques et culturels locaux, d'autre part. Les nouvelles réserves, situées dans 21 pays, ont été annoncées ce samedi à Hangzhou, en Chine, où le programme élabore un plan d'action stratégique sur dix ans, incluant l'étude des effets du changement climatique, selon Antonio Abrué, président du Programme sur l'Homme.

MOLDAVIE

Des élections législatives décisives

Lors de ce scrutin, le Parti de l'action et de la solidarité (PAS) au pouvoir, dirigé par la présidente Maia Sandu et majoritaire au Parlement depuis 2021, fait face à plusieurs alliances politiques composées principalement de partis d'opposition pro-russes, qui tentent de se présenter comme des alternatives crédibles au PAS.



Les Moldaves ont commencé à se rendre aux urnes dimanche pour des élections législatives, qui devraient non seulement déterminer l'équilibre des forces au Parlement, mais aussi influencer la volonté de Chisinau de rejoindre l'Union européenne. Le scrutin a débuté à 7 heures, heure locale (04 h 00 GMT), dans 2 274 bureaux de vote, dont 1 973 en Moldavie même, et se terminera à 21 heures, heure locale (18 h 00 GMT). « Plus de 3,6 millions de bulletins ont été imprimés pour ces élections, dont 865 000 ont été distribués aux bureaux de vote à l'étranger », indique un communiqué de

la Commission électorale centrale de Moldavie (CEC). Selon la CEC, plus de 3 400 observateurs suivront le déroulement du scrutin, dont 912 observateurs internationaux. Lors de ce scrutin, le Parti de l'action et de la solidarité (PAS) au pouvoir, dirigé par la présidente Maia Sandu et majoritaire au Parlement depuis 2021, fait face à plusieurs alliances politiques composées principalement de partis d'opposition pro-russes, qui tentent de se

présenter comme des alternatives crédibles au PAS. Parmi les principaux concurrents du parti au pouvoir figurent le Bloc patriotique, dirigé par l'ancien président Igor Dodon, et le Bloc alternatif, qui rassemble le maire de Chisinau, Ion Ceban, et l'ancien candidat à la présidentielle Alexandr Stoianoglo. Dans une allocution au Parlement européen plus tôt ce mois-ci, Maia Sandu a qualifié ces élections de « plus décisives » depuis l'indépen-

dance du pays vis-à-vis de l'Union soviétique en 1991. Le scrutin devrait déterminer l'orientation géopolitique future de la Moldavie. Sandu et le PAS ont rapproché la Moldavie de Bruxelles, obtenant le statut de pays candidat à l'UE, aux côtés de l'Ukraine, en 2022, et ouvrant des négociations d'adhésion en juin 2024. Un référendum organisé en octobre de la même année a inscrit de justesse l'adhésion à l'UE dans la constitution du pays. Le vote a été marqué par des allégations d'ingérence russe, notamment de la part de Sandu, qui avait averti en juillet que la Russie « investissait dans plusieurs véhicules politiques » pour accroître son influence au Parlement. La Russie a nié ces accusations et a reproché aux autorités moldaves de « diviser les citoyens » en limitant les bureaux de vote sur son territoire tout en les multipliant à travers l'Europe. Moscou a également accusé l'UE et l'OTAN de comploter pour « occuper la Moldavie » et intimider la Transnistrie, région séparatiste pro-russe contrôlée depuis le début des années 1990.

CRASH DE RIO - PARIS

Jugement en appel d'Air France et Airbus

Seize ans après le crash du vol Rio-Paris AF447 qui a tué 228 personnes, la compagnie Air France et le constructeur Airbus, relaxés en première instance, sont jugés à partir de lundi en appel pour deux mois à Paris pour homicides involontaires. Le 1er juin 2009, le vol AF447 reliant Rio de Janeiro à Paris s'abîme en pleine nuit dans l'Atlantique, quelques heures après son décollage, entraînant la mort de ses 216 passagers et 12 membres d'équipage. A bord de l'A330 immatriculé F-GZCP se trouvent des personnes de 33 nationalités, dont 72 Français et 58 Brésiliens. Les boîtes noires ont confirmé le point de départ de l'accident: le givrage des sondes de vitesse Pitot alors que l'avion volait à haute altitude dans la zone météo difficile du "Pot au noir", près de l'équateur. Pour cet accident aérien, passé à la postérité par la célèbre photo de la dérive tricolore arrachée à l'avion flottant au milieu de l'océan Atlantique, les deux entreprises sont jugées jusqu'au 27 novembre par la cour d'appel de Paris. Elles encourent 225.000 euros d'amende. Le 17 avril 2023, après deux mois de débats hautement techniques hachés de moments d'émotion lors des auditions des familles endeuillées, le tribunal correctionnel de Paris a relaxé sur le plan pénal Airbus et Air France tout en reconnaissant leur responsabilité civile. Il a considéré que si des "imprudences" et "négligences" avaient été commises, "aucun lien de causalité certain" n'avait "pu être démontré" avec l'accident le plus meurtrier de l'histoire des compagnies françaises.

ROYAUME-UNI

Une employée de crèche emprisonnée

Une jeune femme de 22 ans qui travaillait dans deux crèches au Royaume-Uni a été condamnée vendredi à huit ans de prison pour avoir agressé 21 bébés, des actes « gratuits » et « sadiques », selon la juge. Elle a commis de nombreux « actes de cruauté » dans les deux établissements où elle était employée entre octobre 2023 et juin 2024 en banlieue de Londres, a souligné Sarah Plaschkes lors de sa décision. La jeune femme, qui a dit avoir eu une addiction au cannabis, a admis avoir commis de tels actes envers sept enfants de moins de 16 ans, et le tribunal de Kingston, au sud-ouest de la capitale, l'a reconnue coupable de faits similaires envers 14 autres lors de son procès. Ces enfants ont été « pincés, giflés, frappés, ils ont reçu des claques et des coups de pieds. Vous leur avez tiré les oreilles, les cheveux et les orteils », a énuméré la juge, de « multiples actes de violence gratuite » perpétrés quand elle était à l'abri des regards. Des vidéos de surveillance de la seconde crèche, Riverside, montrent la jeune femme en train de pincer et griffer des enfants sur les bras, les jambes et l'abdomen, ou donnant un coup de pied au visage d'un petit garçon. De nombreux parents étaient présents dans la salle pour assister au verdict, et ont raconté à la barre l'impact de ces violences sur leurs enfants et sur eux-mêmes. « Ces enfants étaient si innocents, vulnérables. Ils ne pouvaient pas parler, pas se défendre (...) ils étaient totalement démunis et Roksana s'est attaquée à eux », s'est indigné une mère.

EQUATEUR

17 morts dans les affrontements entre prisonniers

Des détenus appartenant à des gangs rivaux se sont violemment affrontés jeudi dans une prison du nord-ouest de l'Equateur, faisant au moins 17 morts, selon la police. Ces affrontements entre bandes rivales dans les enceintes pénitentiaires ont fait plus de 500 morts depuis 2021. Lundi, des affrontements dans une autre prison, à Macahala (sud-ouest), avaient causé la mort de 13 détenus et un surveillant. Les heurts ont éclaté dans une prison de la ville d'Esmeraldas, près de la frontière colombienne, où la police a déclaré avoir retrouvé 17 prisonniers morts dans deux blocs distincts de la prison. Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent plusieurs hommes allongés sur le sol, torse nu, ensanglantés, dont deux décapités.

Etats-Unis

L'administration du président américain, Donald Trump, a demandé à la Cour suprême de soutenir son décret relatif au droit à la citoyenneté par la naissance. Le décret émis par Donald Trump stipule que les enfants nés de parents présents illégalement ou

Trump restreint le droit à la citoyenneté

temporairement aux États-Unis ne sont pas citoyens américains. Cet appel lance une procédure devant la Cour suprême qui pourrait aboutir à une décision finale des juges d'ici le début de l'été concernant la constitutionnalité des restrictions à la citoyenneté.

Les juges des juridictions inférieures ont interdit l'application de ces restrictions sur l'ensemble du territoire. L'administration républicaine ne demande pas à la Cour d'autoriser l'application des restrictions avant qu'un jugement ne soit rendu.

GABON

Placement de TikTok sous propriété américaine

Le président Donald Trump a signé un décret jeudi, qui expose son projet de vendre TikTok, propriété chinoise à des investisseurs américains et internationaux. Ce décret présidentiel soutient l'accord de placer TikTok sous propriété américaine et d'ainsi poursuivre ses activités aux États-Unis tout en répondant aux préoccupations de sécurité nationale énoncées par la loi. L'année dernière, le président Joe Biden a signé une loi demandant à la société chinoise ByteDance de vendre les actifs de TikTok à une société américaine avant le début de l'année, sous peine d'interdiction, mais M. Trump a depuis, signé à plusieurs reprises des décrets qui

ont permis à TikTok de continuer à fonctionner aux États-Unis, alors que son administration tente de parvenir à un accord pour la vente de la société. On ignore encore beaucoup de choses sur l'accord en cours à part qu'il réduirait à 20 % la participation chinoise dans TikTok aux États-Unis, mais M. Trump a déclaré jeudi que le dirigeant chinois Xi Jinping avait accepté d'aller de l'avant. Pékin a réitéré vendredi son appel à un traitement « ouvert et équitable » sur cette question. La plateforme de vidéos courtes affirme compter plus de 170 millions d'utilisateurs aux États-Unis, soit près de la moitié de la population américaine.

INDE

31 MORTS DANS UNE BOUSCULADE

Une bousculade survenue samedi soir lors d'un rassemblement politique dans le sud de l'Inde a fait au moins 31 morts, dont des enfants. L'incident s'est produit à la suite d'une bousculade pendant un immense cortège routier organisé par le parti régional Tamilaga Vettri Kazhagam à Karur, dans l'État du Tamil Nadu, rapporte All India Radio. Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a déclaré

que « cet incident malheureux survenu lors d'un rassemblement politique » est « profondément attristant ». « Mes pensées vont aux familles qui ont perdu leurs proches. Je leur souhaite force et courage en ces moments difficiles. Je prie pour un rétablissement rapide de tous les blessés », a-t-il déclaré dans un message publié sur la plateforme social de la société X basée aux États-Unis.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (1^{ER} TOUR PRÉLIMINAIRE / RETOUR)

Le MCA vainqueur haut la main

Le MC Alger a validé avec autorité son billet pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions africaine en disposant largement des Libériens du FC Fassell (3-0), samedi soir, au stade Ali La Pointe de Douera. Une victoire logique qui confirme la supériorité du «Doyen», déjà bien placé après le nul décroché à l'aller (0-0) à Paynesville.

Marouane A.

Malgré l'absence de son large public, suite à la sanction de la CAF, et à qui a suivi la rencontre sur un écran géant installé au centre d'Alger, les Vert et Rouge ont rapidement mis la main sur le match. Dès la 19^e minute, le capitaine Ayoub Abdellaoui a ouvert la marque d'une superbe tête sur coup de pied arrêté, libérant les siens. Juste avant la pause, Sofiane Bayazid a doublé la mise dans le temps additionnel (45^e+1), scellant pratiquement le sort de la rencontre. En seconde période, le MCA a géré intelligemment son avance, avant qu'Amine Messoussa n'inscrive le troisième but dans les arrêts de jeu (90^e+1), pour offrir à son équipe une victoire nette et sans bavure. Une qualification donc qui fait du bien au Mouloudia qui devra se concentrer vite sur les prochains matchs du championnat, à commencer par son match face à l'ES Mostaganem, alors qu'en LDC, il devrait rencontrer la formation sénégalaise du Jaraf qui est un gros client.

MAKWENA : «LE PLUS



IMPORTANT, C'EST L'ESPRIT DE GROUPE

A l'issue de la rencontre, l'entraîneur sud-africain du MCA, Rulani Makwena, n'a pas caché sa satisfaction : «Je remercie les joueurs pour leurs efforts. La qualification est venue grâce à l'esprit de groupe. Nous avons affronté une équipe agressive et organisée, mais nous avons su imposer notre jeu. Le nul à l'aller n'était pas un coup de chance, nous avons arraché ce résultat grâce à notre discipline tactique.» Le technicien a également insisté

sur l'importance de préserver la santé de ses joueurs dans cette période chargée : «Le plus important pour moi est que nous n'ayons pas de blessures. Je protège mes joueurs et je m'assure de les mettre dans les meilleures conditions. Dans les sorties de balle, nous pouvons encore progresser, et nous allons continuer à travailler sur cet aspect pour améliorer notre jeu collectif.»

CAP SUR LE PROCHAIN TOUR

Le Mouloudia affrontera au prochain tour le Jaraaf (Sénégal). Les Algérois se déplaceront d'abord entre le 17 et le 19 octobre, avant de recevoir à Douera au match retour (24-26 octobre). Makwena reste prudent mais confiant : «Cette Ligue des champions reste une compétition difficile. Jaraaf, qui est un adversaire probable, est une équipe expérimentée. Nous allons analyser ses deux matchs pour bien préparer notre confrontation. Le chemin est encore long, mais nous avons les moyens de poursuivre l'aventure.» Le coach sud-africain a tenu à saluer le public mouloudéen, même absent de cette joute, mais qui a suivi attentivement la rencontre sur le grand écran à Alger : «Il n'y a pas de différence entre les supporters du MCA et ceux des plus grands clubs du monde. Je les remercie pour l'amour dont ils m'ont couvert depuis mon arrivée. Cette qualification est aussi la leur.» Avec une équipe en confiance, un entraîneur fédérateur et une direction mobilisée, le MCA envoie un signal fort à ses prochains adversaires. Le «Doyen» veut aller loin dans cette édition de la Ligue des champions et semble armé pour relever le défi.

M.A.

ALLEMANGE

Chaïbi s'illustre de nouveau

L'Eintrach Frankfurt a réalisé une belle performance, surtout en première mi-temps, en infligeant un cinglant 6-0 à Monchengladbach chez lui au bout de 47 minutes ! Fares Chaïbi qui jouait au milieu offre le premier but sur corner à Koch dès la 11^e minute, puis se trouvant dans une position de numéro 9 à la 39^e pour marquer le but du 4-0, sur une passe de Doan. Il terminera la première période par une superbe roulette arrière dans la surface pour Uzun qui marque le cinquième but (45^e+1'). En deuxième période Monchengladbach va entamer une remontada en marquant quatre buts mais Chaïbi va avoir une occasion de marquer de nouveau mais il trouve cette fois le poteau gauche du gardien (88e).

Victoire finalement 6-4 pour le club de Francfort qui gagne une deuxième fois consécutive et se trouve actuellement 4^e en Bundesliga.

Ligue 1 Mobilis (6^e journée) Les co-leaders persistent

Le coude à coude entre les actuels co-leaders de la Ligue 1 Mobilis de football, la JS Saoura et le MB Rouissat s'est poursuivi samedi, à l'issue de la sixième journée, ayant vu ces deux clubs du Sud ramener de bons résultats nuls, et sur le même score d'un but partout, de leurs déplacements respectifs chez l'ES Ben Aknoun et l'ASO Chlef. La JSS avait commencé par mener au score, grâce à Boutiche (26e), avant de concéder l'égalisation devant "le vétéran" Abderrahmane Hachoud, auteur d'un superbe coup-franc direct à la 39e. De son côté,

le MBR a été cueilli à froid par Sadahine (12e), et il a été longuement mené au score, mais sans jamais perdre espoir, ce qui lui a permis d'arracher une égalisation méritée au bout du temps additionnel (90e+2), sur un joli coup-franc direct de Nezla (1-1). Une belle confirmation pour le nouveau promu, le MB Rouissat, qui à travers cette performance confirme que ses résultats du début de saison n'étaient pas le fruit du hasard. Pour sa part, et condamné à réagir après ses débuts catastrophiques, le Paradou AC a commencé par mener au

score lors de son déplacement à Oran, grâce à un but relativement précoce de Ramdaoui (31e), avant de subir un retour tonitruant des gars d'El Hamri, ayant réussi à le renverser (3-1), grâce notamment aux réalisations de Moulay-Abdelkader (46e), Boukholda (61e), et Aoudjane (64e). Un précieux succès, qui permet au MCO de se hisser sur la troisième marche du podium, avec dix points, soit à une longueur des actuels co-leaders, la JSS et le MBR. De son côté, le PAC continue à broyer du noir et concède une quatrième défaite en cinq matchs.

Union Nord Africaine de karaté

Benkaddour élu 1^{er} Vice-président

Le président de la Fédération algérienne de Karaté Do (FAK) Réda Benkaddour a été élu premier Vice-président de l'Union nord africaine de la discipline, lors de la réunion du bureau exécutif de l'instance tenue vendredi au Caire

(Egypte), a annoncé la FAK. La présidence de l'Union sera assurée par Mohamed Dahrawi (Egypte), tandis que le tunisien Ahmed Tabti a été élu 2^e Vice-président, l'égyptien Mohamed Saad (3^e Vice-président). Le Libyen Djamel Arhouma (tré-

sorier) et le Mauritanien Mohamed El Talmidi (secrétaire général). La Fédération algérienne de karaté Do a estimé dans un communiqué, que l'élection de Benkaddour constitue, "un acquis important pour le karaté national".

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2^E TOUR PRÉLIMINAIRE) LE CRB AFFRONTERA HAFIA FC

Le CR Belouizdad, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, affrontera la formation guinéenne de Hafïa FC, dirigée par l'entraîneur algérien Lakhdar Adjali, au deuxième tour préliminaire de la compétition continentale. Exempté du premier tour préliminaire, le CRB qui a terminé à la 3^e place au classement de la Ligue 1 professionnelle, croisera le fer avec les Guinéens du Hafïa FC de Conakry qui ont éliminé les Bhantal FC du Sierra Leone. Après avoir maîtrisé le match aller en Sierra Leone (2-0), le Hafïa FC a joué avec le feu vendredi à Abidjan lors de la manche retour du premier tour préliminaire. Au terme d'un match très serré, le vice-champion de Guinée s'est incliné (3-2) face à des Léonais plus engagés, mais réveillés trop tardivement puisque ce sont les Guinéens qui passent au second tour avec un score cumulé de (5-2). Auteur de l'ouverture du score par l'intermédiaire de Sekou Damaro Bangoura, le Hafïa avait idéalement lancé son match disputé au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé. S'en est suivi un relâchement côté Rouge et Blanc, offrant deux buts à l'adversaire. Mais avant la pause, Mohamed Bangoura a ramené les deux équipes à égalité (2-2) sur penalty. A la 76^e minute, Bhantal FC a repris l'avantage sur une bourde de Mory Keita (2-3). Ce score restera inchangé. Malgré cette défaite, le Hafïa FC se qualifie pour le second tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Le second représentant algérien dans cette compétition l'USM Alger, sera fixé sur son adversaire au deuxième tour préliminaire dimanche après-midi à l'issue de la rencontre retour entre les Sénégalais du Génération Foot et les Ivoiriens d'Amadou Diallo prévue au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé. Au match aller disputé à Thiès, les deux équipes avaient fait match nul (1-1). Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération joueront le match aller en déplacement (17-19 octobre 2025), alors que la manche retour est prévue les 24-26 octobre à Alger.

QUALIFICATIONS AU MONDIAL FÉMININ-U20 (2^E TOUR / RETOUR) L'EN ÉCRASÉE PAR LE SÉNÉGAL

La sélection algérienne féminine des moins de 20 ans a échoué dans sa quête de qualification à la phase finale du Mondial-2026 de la catégorie, après sa défaite à domicile contre son homologue sénégalaise 4-0 (mi-temps 2-0), en match "retour" du deuxième tour des éliminatoires, disputé samedi soir, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les protégées du coach Sid Ahmed Mouaz avaient déjà perdu (2-0) au match "aller", disputé samedi dernier au stade Lat Dior de Thiès (Dakar), et malgré l'avantage du terrain, elles n'ont pas réussi la "Remontada" tant espérée lors de ce match "retour". Elles ont commencé par concéder un penalty dès la deuxième minute de jeu, avant de prendre un deuxième but à la 18^e, sans jamais parvenir à revenir dans le match. C'est même le contraire qui s'est produit, puisque leur adversaire a réussi à ajouter deux autres buts, aux 79^e et 81^e, pour une victoire finale (4-0).

Angleterre : Leader, Liverpool battu

Le leader Liverpool a laissé filer son invincibilité chez Crystal Palace (2-1), son épatant nouveau dauphin, au cours d'un samedi de Premier League également perdant pour Chelsea et Manchester United. Tottenham, dernier membre du podium, a égalisé dans le temps additionnel contre Wolverhampton (1-1) pour priver la lanterne rouge d'une première victoire cette saison. Deux équipes surprises complètent l'actuel Top 5: le promu Sunderland de l'entraîneur français Régis Le Bris, vainqueur à Nottingham Forest (1-0), et Bournemouth qui a arraché le nul contre Leeds grâce à Eli Junior Kroupi (90e+3, 2-2). Le jeune attaquant français fait partie des nombreux joueurs qui ont fait trembler les filets dans le temps additionnel, samedi. Il y a eu Erling Haaland avec Manchester City contre Burnley (5-1) et Eddie Nketiah, surtout, avec Crystal Palace contre Liverpool. Le but vainqueur du jeune attaquant anglais (90e+7) a permis aux banlieusards du sud de Londres de grimper à la deuxième place du championnat avec 12 points, seulement trois de moins que les "Reds". Les visiteurs s'étaient présentés avec un bilan immaculé de sept victoires en sept matches, toutes compétitions confondues, mais il masquait un manque de maîtrise depuis le début de saison. La défense de Liverpool a pris la marée en première période et il a fallu un grand Becker pour éviter le pire. Le gardien brésilien, abandonné sur l'ouverture du score d'Ismaïla Sarr (9e, 1-0), a écarté sur sa ligne une reprise de Jeremy Pino (11e), repoussé du bras un tir de Daniel Muñoz (22e) et gagné un duel face à Jean-Philippe Mateta (23e). Liverpool a réussi à se montrer bien plus menaçant après la pause, jusqu'à égaliser par Federico Chiesa (87e, 1-1). Mais Nketiah a

remis Palace devant, et définitivement, dix minutes après.

CHELSEA SOUFFRE ENCORE

Chelsea a vécu un après-midi encore plus difficile, battu 3-1 à domicile par Brighton. La domination des "Blues", très nette en première période, s'est concrétisée sur un but du capitaine Enzo Fernandez (24e). Mais le carton rouge du défenseur central Trevoh Chalobah (53e) a tout changé, et ils ont encaissé trois buts ensuite. C'est la troisième défaite des Londoniens en quatre matches, en comptant celles face au Bayern Munich (3-1) et à Manchester United (2-1), où ils avaient déjà été réduits à dix. United, en parlant de lui, n'a pas réussi à surfer sur ce précédent succès. A Brentford (2-1), les "Red Devils" ont encore été punis par leur fébrilité défensive et leur irrégularité chronique. Cela signifie que Ruben Amorim n'a toujours pas gagné deux rencontres d'affilée en Championnat d'Angleterre. Pire, l'ancien entraîneur du Sporting a perdu la moitié de ses matches en Premier League (17 sur 33) depuis sa prise de fonction en novembre 2024. Le Portugais a bénéficié de précieux renforts offensifs cet été, avec plus de 200 millions de livres misés sur le trio Cunha/Mbeumo/Sesko, mais c'est sa défense qui continue d'inquiéter. Celle-ci a été prise à défaut deux fois sur des longs ballons, avec Igor Thiago à la finition (8e, 20e), et elle a craqué sur une sublime frappe de Mathias Jensen (90e+6), encore sur une contre-attaque. Entre temps, Benjamin Sesko a réduit l'écart (26e, 2-1) et Bruno Fernandes a vu son pénalty stoppé par Caoimhin Kelleher (76e).

PSG : Vainqueur grâce à ses défenseurs

Grâce à ses défenseurs, un Paris SG remanié pour cause de blessures a battu sans briller Auxerre (2-0) samedi au Parc des Princes et pris provisoirement la tête de la Ligue 1, avant le choc contre Barcelone mercredi en Ligue des champions. Après la première défaite de la saison à Marseille lundi (1-0), le PSG se devait de se reprendre afin de préparer sereinement le déplacement périlleux face aux Blaugranas, entre deux des équipes les plus séduisantes du continent. Mais l'entraîneur Luis Enrique doit composer avec une série de blessures, conséquence sans doute d'une saison dernière à rallonge jusqu'au Mondial des clubs en juillet, et d'une reprise précoce en août pour la Supercoupe d'Europe. Sans le Ballon d'Or Ousmane Dembélé, sans Désiré Doué ni même Marquinhos, tous blessés, mais aussi avec la nécessité de gérer la fatigue des uns et des autres, le coach a compté sur les seconds couteaux habituels: Lee Kang-in, Gonçalo Ramos ou encore Warren Zaïre-Emery et le très jeune Ibrahim Mbaye. Et en défense centrale, une doublette inédite Illya Zabarnyi-Lucas Beraldo. Et cela s'en est ressenti avec une animation surtout illuminée par les passes et la sérénité de Vitorinha, troisième au Ballon d'Or. C'est lui qui a débloqué la situation en trouvant d'une splendide louche le défenseur Illya Zabarnyi dans la surface, qui s'est joué de l'Auxerrois Telli Siwe pour marquer

d'une reprise astucieuse du plat du pied (32e).

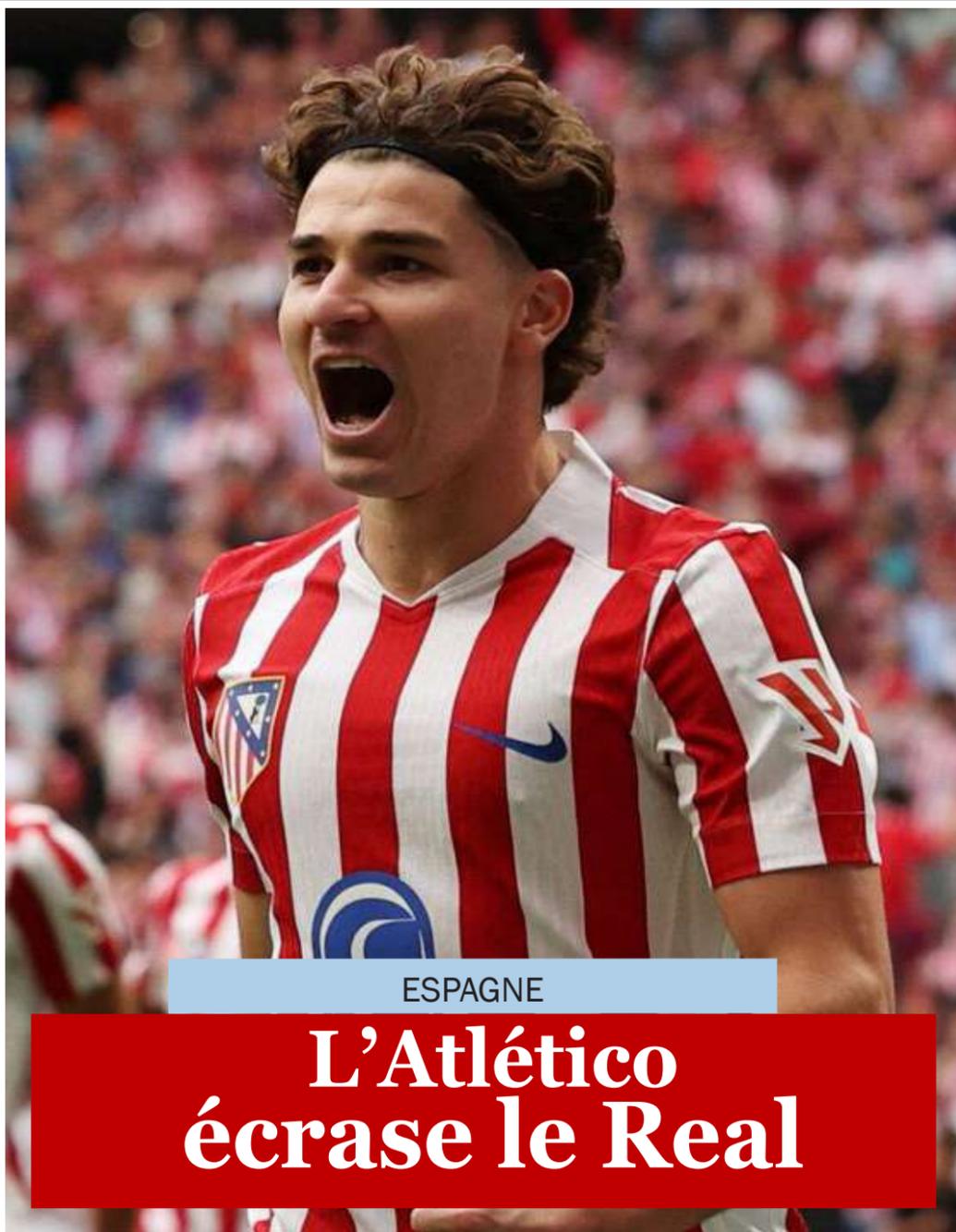
"PRINCE DE LA VILLE"

Surprise, Vitorinha a l'instant d'après été remplacé par Achraf Hakimi, à qui il a confié le brassard de capitaine. Son échange avec l'adjoint de Luis Enrique Rafel Pol, dans la zone technique, a paru froid, laissant présager un désaccord. Le staff a sans doute voulu le préserver, à moins d'un pépin physique, peu apparent. Les défenseurs centraux du PSG ont décidément été à la fête samedi soir puisque Lucas Beraldo, autre habituelle doublure de Marquinhos, y est allé de son but, d'une belle tête sur un centre brossé de Senny Mayulu (54e). Tout le joueur qu'est Beraldo s'est ensuite résumé à la 67e minute quand il a rendu le ballon à l'adversaire avant de tacler brillamment pour réparer sa bête. Mais c'est bel et bien Ousmane Dembélé qui, sans jouer, a été la vedette de la soirée. A l'entrée des joueurs un tifo l'a représenté brandissant son Ballon d'Or, décroché lundi, avec une banderole "Prince de la ville devenu roi du monde". Les chants "Ousmane Ballon d'Or" ont rythmé le match. Et enfin une cérémonie d'après match devait le mettre à l'honneur, ainsi que son entraîneur, lauréat du trophée Johann Cruyff, et le PSG tout entier, désigné club de la saison dernière.

ARABIE SAOUDITE : BLANC REMERCIÉ PAR AL-ITTIHAD

Avis aux clubs intéressés : Laurent Blanc est désormais sur le marché. A 59 ans, l'ancien défenseur champion du monde et d'Europe vient d'être remercié par le club saoudien d'Al-Ittihad, qui a mis fin à son contrat d'entraîneur samedi. "Le conseil d'administration du club exprime ses sin-

cères remerciements et le remercie pour les efforts fournis durant la période écoulée, et leur souhaite plein succès dans leurs futures collaborations", peut-on lire dans un communiqué. Blanc et son staff payent visiblement la défaite subie vendredi contre Al-Nassr (2-0).



ESPAGNE

L'Atlético écrase le Real

Le Real n'est plus invincible. Après sept victoires en sept rencontres toutes compétitions confondues, le géant espagnol a sombré sur la pelouse du Metropolitano, assommé par un doublé de l'Argentin Julian Alvarez (52e, 64e) et un cinquième but d'Antoine Griezmann au bout du temps additionnel (90e+4). Toujours leader, le Real Madrid (1er, 18 points) voit revenir son rival et adversaire du jour (4e, 12 points) à six longueurs et offre la possibilité au Barça (2e, 16 points), champion en titre, de reprendre la tête du championnat. Dans un stade plein à craquer samedi après-midi, ses joueurs ont d'abord été asphyxiés, incapables de sortir sereinement du pressing rojiblanco et battus dans l'impact physique par des Colchoneros plus agressifs. Dès la troisième minute de jeu, le retour salvateur du défenseur brésilien Eder Militao a empêché le Norvégien Alexander Sorloth, titulaire à la place d'Antoine Griezmann, d'ouvrir le score (3e). Profitant des espaces laissés

Porté par un doublé de son buteur argentin Julian Alvarez, l'Atlético Madrid a infligé samedi sa première défaite de la saison au Real de Xabi Alonso (5-2) au terme d'un derby spectaculaire, et s'est relancé dans la course au titre en Liga.

débordement de Vinicius Junior (36e, 2-1) sur le côté gauche.

ALVAREZ PIQUE DEUX FOIS

Mais les hommes de Xabi Alonso n'ont conservé cet avantage que pendant une dizaine de minutes, le temps pour l'Argentin Julian Alvarez de trouver le poteau de Courtois (39e) et le défenseur français Clément Lenglet de marquer un but de la main, logiquement refusé (43e).

Sur un centre du capitaine rojiblanco Koke, le colosse scandinave Alexander Sorloth s'est imposé dans son duel avec le jeune Dean Huijsen pour égaliser juste avant la mi-temps (45e+3, 2-2).

Toujours aussi agressifs, les Colchoneros ne se sont pas contentés du nul et sont allés chercher un troisième but sur un pénalty accordé à Nico Gonzalez pour un pied très haut de Güler dans la surface, et transformé sans trembler par Julian Alvarez (52e, 3-2).

Surnommé "l'araignée" pour sa célébration rendant hommage à Spiderman, l'ex-joueur de Manchester City a piqué une deuxième fois sur un coup franc du droit et fait rugir le public du Metropolitano (64e, 4-2), qui a sombré dans l'euphorie après le coup de grâce porté par Antoine Griezmann au bout du temps additionnel (90e+4, 5-2).

par l'arrière-garde madrilène, Sorloth, systématiquement recherché par ses coéquipiers, a ensuite sollicité une première fois le gardien belge Thibaut Courtois de la tête (11e), sans danger. C'est sur un coup franc mal repoussé par la défense madrilène que le Franco-espagnol Robin Le Normand a ouvert le score de la tête en s'imposant dans les airs devant Aurélien Tchouaméni (14e, 1-0), récompensant la bonne entente de match des siens. Kylian Mbappé, transparent depuis le début de la rencontre, a relancé son équipe sur un joli one-two avec Arda Güler (25e, 1-1) - son 12e but de la saison toutes compétitions confondues, en dix rencontres disputées en club et en sélection. Le capitaine des Bleus, attentif après un ballon mal négocié par Le Normand, a également été à l'origine du deuxième but madrilène inscrit par Güler, après un

LES MOTS CROISÉS

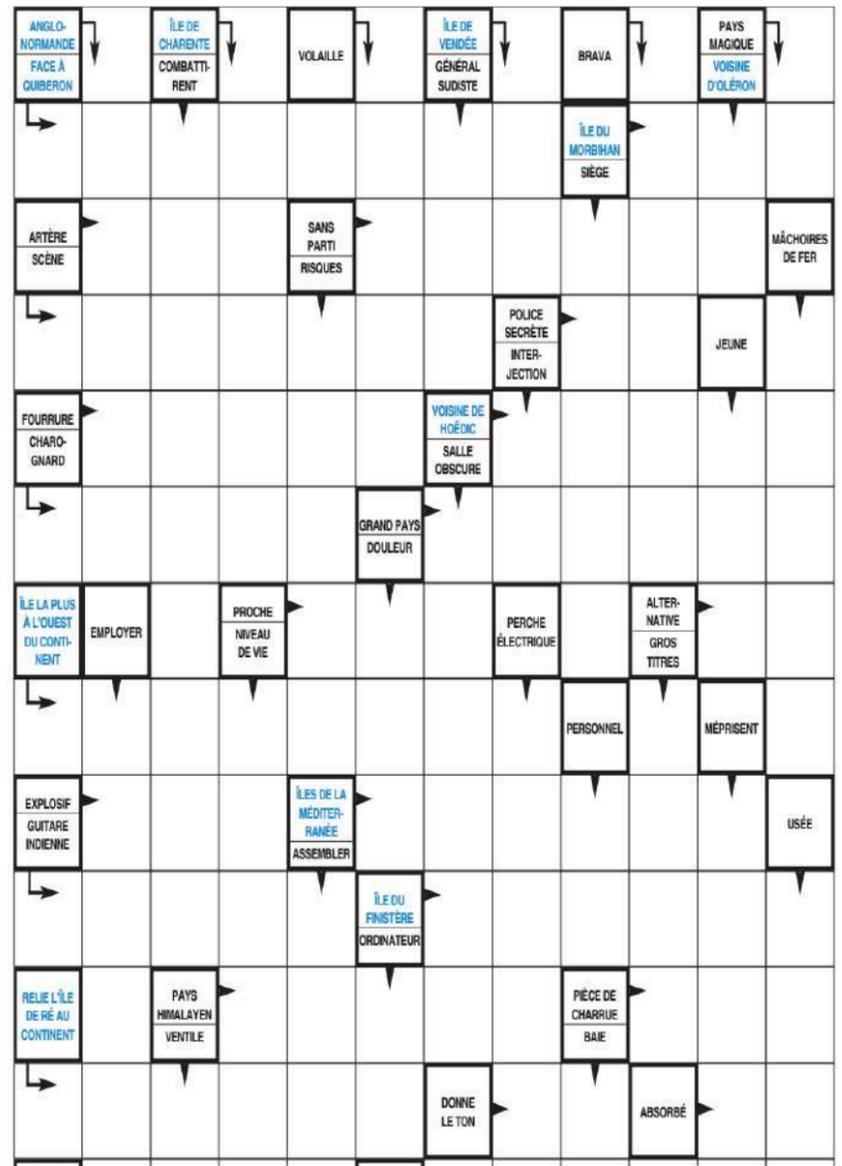
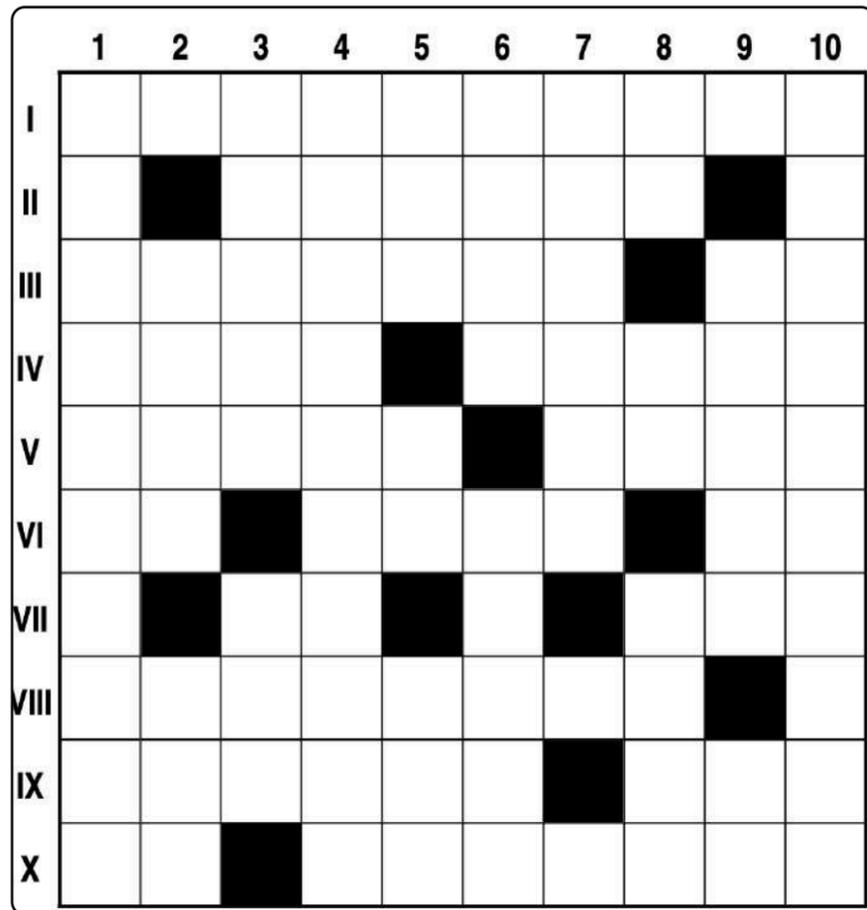
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3^{ème} personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement. 2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi. 3. Début de journée. Diplôme. 4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader. 5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb. 6. Transpiration. Bouleverse. 7. Mettre à l'épreuve. 8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ? 9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier. 10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.



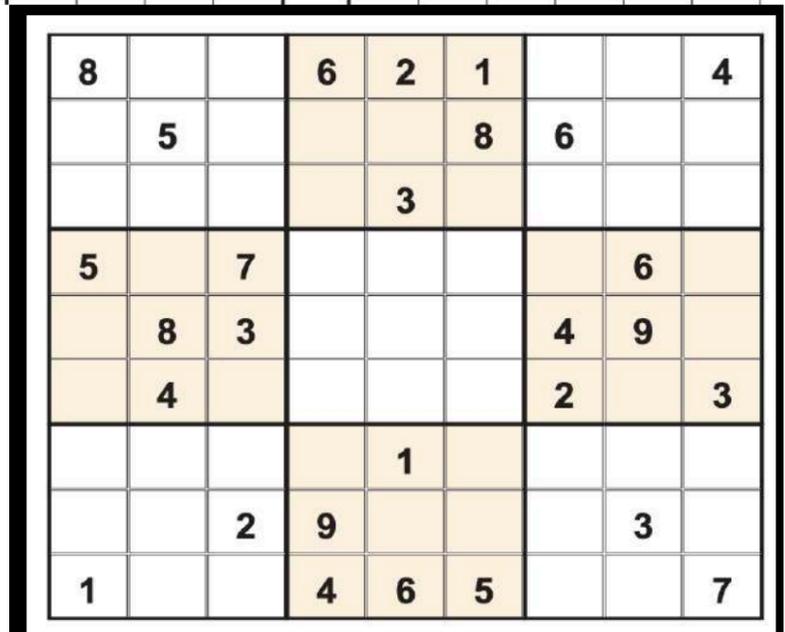
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est :
Hermione Granger

- | | | | |
|------------|-----------|------------|------------------|
| ALPES | ESTEREL | MANDELIEU | SAINTEMARGUERITE |
| ANGES | FESTIVAL | MARTINEZ | SAINTHONORAT |
| ANTIBES | GOLFEJUAN | MENTON | SIAGNE |
| BAIE | GRASSE | MERCANTOUR | TINEE |
| CAGNES | HIVER | MOUGINS | VALLAURIS |
| CANNES | ISOLA | NICE | VENT |
| CARLTON | LABOCCA | NUIT | VESUBIE |
| CHIC | LERINS | PLAGE | VILLAS |
| CLIMAT | MAJESTIC | PROVENCE | |
| CROISSETTE | MALMAISON | RIVIERA | |



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



ÉDITION SCIENTIFIQUE

L'Académie algérienne publie un ouvrage sur l'intelligence artificielle

L'Académie algérienne de la langue arabe vient de faire paraître un volume collectif de 360 pages consacré à l'intelligence artificielle et ses applications. Traduit en arabe par une équipe de chercheurs et de linguistes, l'ouvrage ambitionne de rapprocher la production scientifique internationale des étudiants et chercheurs arabophones.

■ **Samy Terki**

L'Académie algérienne de la langue arabe (AALA) vient de publier un ouvrage collectif intitulé *L'intelligence artificielle et ses applications*, regroupant dix articles scientifiques traduits en arabe et consacrés aux usages de l'intelligence artificielle dans divers secteurs. Ce volume s'inscrit dans la démarche de l'AALA visant à renforcer la présence de la langue arabe dans les domaines de la recherche scientifique et technique. Rédigés initialement en anglais et en français, les articles ont été traduits par la commission de traduction de l'Académie composée d'Omar Lahcene, Salah Khennour, Tahar Loucif et Souhila Meribai, avec la contribution de l'expert Rami Bouden et sous la supervision de la présidente de la Commission, Saida Kahil. À travers ce travail, l'Académie ambitionne de réduire l'écart entre la production scientifique internationale et l'offre disponible en langue arabe. L'objectif est de mettre à la disposition



des étudiants et des chercheurs des textes récents afin de « renforcer les capacités scientifiques des étudiants locaux en langue arabe » et de leur permettre « d'accéder aux dernières avancées en matière d'intelligence artificielle dans la langue arabe » pour mieux se préparer « à appliquer les technologies

modernes de manière adaptée à la réalité ». Publié dans la série « Les galeries des sciences », ce premier tome s'étend sur 360 pages. Il rassemble des contributions abordant des thématiques variées, dont « La perspective historique et les défis fondateurs de l'intelligence artificielle générative », « L'évolu-

tion de l'intelligence artificielle dans le domaine du travail et les formes de coopération entre l'être humain et la machine », ou encore « La culture critique des technologies de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'interprétation ».

Dans son introduction, l'ouvrage souligne que le choix de consacrer ce volume à l'intelligence artificielle est motivé par « son rôle central dans la configuration des contours de l'ère numérique et son impact multidimensionnel sur des domaines vitaux tels que l'éducation, la santé, la sécurité linguistique, le travail, les mathématiques et l'éthique », mais aussi par la volonté de « rapprocher le savoir scientifique des usagers de la langue arabe dans leurs recherches et lectures ». Avec cette publication, l'AALA confirme son engagement à promouvoir la langue arabe dans les sciences contemporaines et à ouvrir aux lecteurs arabophones un accès direct aux débats et innovations autour de l'intelligence artificielle.

S.T.

20^e FESTIVAL DE LA CHANSON AMAZIGHE :

Hommage à Youcef Abdjaoui

■ **Kamel Zirem ***

La 20^e édition du festival de la chanson Amazighe a rendu un vibrant hommage à l'auteur-compositeur et interprète feu Youcef ABDJAOU.

Organisé par l'association culturelle ASSALAS avec les concours précieux du centre de recherches en langue et culture amazighes de l'université Abderrahmane MIRA de BEJAIA, le festival a drainé un public nombreux venu apprécier les vedettes de la chanson Amazighe entre autres Boudjema AGRAW, Mohamed ALLAOUA, Mourad GUERBAS, Zahir ABDJAOU, BAILECHE et bien d'autres.

Les organisateurs ont déploré que l'autorisation d'organiser cette fête de la musique n'ait été accordée qu'à la dernière minute.

Selon eux : « C'est dans un esprit de militantisme que ce festival a eu lieu et avec zéro dinar. »

Le chanteur engagé Boudjema AGRAW est revenu en arrière pour évoquer la toute première édition du festival de la chanson Amazighe : « À l'époque, ce sont les artistes et les organisateurs qui ont cotisé de leurs propres poches pour que le festival ait lieu. »

Cette grande fête de la musique était placée sous le signe de la promotion de la chanson Amazighe.

À cet effet, un concours de jeunes talents a permis à Amayas NAÏT LARBI de Tizi-Ouzou de décrocher la première place.

Durant trois soirées, le Paradis Beach Club a accueilli de nombreuses familles venues savourer de la belle musique en cette fin de saison estivale. Les gérants des lieux, Rabah et Tayeb BENKHELLAT, ont offert gratuitement ce camp de vacances à quelques mètres de la plage dans la commune côtière de BOUKHLIFA.

« Nous encourageons le tourisme et nous voulons marier tourisme et culture pour faire le bonheur des familles de BEJAIA et d'ailleurs », soutiennent les BENKHELLAT.

Pour rappel, cette 20^e édition était un hommage au grand maître de la chanson kabyle feu Youcef ABDJAOU.

De son vrai nom ALIOUCHE, Youcef ABDJAOU est né le 16 décembre 1932 au village AIT ALLOUANE dans la commune d'AKFADOU.

Après une scolarité assez studieuse qu'il dut interrompre, Youcef ABDJAOU versa dans le monde du travail dès l'âge de 16 ans. Il sera tour à tour fer-



railler, commerçant et même footballeur entre 1952 et 1953 à la S.S.S.A de SIDI-AICH dans la vallée de la Soummam. Mais comme il avait le chant dans le sang, il abandonna tous ces métiers pour se consacrer exclusivement à la chanson.

C'est ainsi qu'il débute dans le chant vers 1956 grâce à sa rencontre avec un monument de la chanson chaâbia algérienne, en l'occurrence Sadek HAMA dit cheikh Sadek ABDJAOU. Ce dernier dirigeait alors l'orchestre de Radio BOUGIE qui émettait déjà depuis le 12 mai 1947.

À l'époque, chanter était un tabou et Youcef ALIOUCHE ne voulait pas que ses parents le sachent, il se fit appeler donc Youcef ABDJAOU.

Après son passage à Radio BOUGIE, Youcef ABDJAOU se rendit à Paris, en France, et commença à interpréter ses propres chansons sur Radio ALGER.

Dda Youcef, comme l'appelle respectueusement tout le monde, enregistra son premier disque en 1958 et il marcha bien avec les chansons « OUDAK EL ABD OURKOUNAGH » (Je jure de ne pas te croire) et « AL LEDZAYER » (L'Algérie).

Durant la même année, ABDJAOU se rendit à Paris, en France, où il rencontra Amraoui MISSOUM dit cheikh MISSOUM, considéré comme le fondateur du chant moderne algérien. Il intégra son orchestre et anima plusieurs galas, et fit plusieurs enregistrements en sa qualité de chanteur et musicien, lui qui jouait admirablement de la guitare et du mondole.

En 1959, en pleine guerre d'Algérie, il répondit à l'appel du F.L.N et rejoignit à TUNIS l'orchestre national appelé troupe artistique du F.L.N, créé en

1958.

Cette dernière deviendra très célèbre en portant haut et fort la voix de l'Algérie en guerre.

La célèbre troupe artistique du F.L.N comprenait en son sein de grands artistes. On peut citer entre autres : Sid Ali KOUÏRET, Ahmed WAHBI, Hadi RADJEB, Hacene LARBI dit H'SSISSEN, Tahar BEN AHMED, Mustapha BOUZIDI, DEBBAH Ali dit ALILOU, Tahar AMIRINE, Farid ALLI...

Cette troupe s'est produite un peu partout : en Tunisie, en Allemagne, en Italie, à Malte et même en France.

Dans une interview que j'ai réalisée avec Youcef ABDJAOU et parue dans le quotidien national Alger Républicain du jeudi 15 octobre 1992 (pour l'histoire, je suis l'unique journaliste algérien à avoir interviewé Dda Youcef), Youcef ABDJAOU me disait : « Durant la guerre de libération, il fallait travailler pour la cause nationale d'une manière ou d'une autre. Les uns ont fait la guerre avec des fusils, moi, je l'ai faite avec ma guitare. » À l'indépendance, Youcef ABDJAOU rentra au pays et devint responsable de l'orchestre variétés kabyles à la radio jusqu'en 1969.

En quittant la radio, Dda Youcef retourna en France où il termina sa carrière.

Tout en vivant en France, Youcef ABDJAOU est toujours resté un éternel amoureux de l'Algérie. Il revenait presque chaque année pour chanter dans les galas et pour enregistrer des kassidates pour la radio et la télévision algériennes.

Durant trente ans de carrière, ABDJAOU a chanté tous les thèmes : l'Algérie, la jeunesse, l'amour, l'exil, la misère...

Ses chansons sont toujours appréciées par l'ancienne et la nouvelle génération.

Des chansons d'amour, des chansons de toujours, dirai-je.

ABDJAOU a collaboré avec les ténors de la chanson kabyle tels que Slimane AZEM, Allaoua ZERROUKI, Kamel HAMADI, Cherif KHEDDAM, Lounis AIT MENGUELLET et bien d'autres.

L'artiste et Moudjahid Youcef ABDJAOU mourut le lundi 28 octobre 1996 en France après une longue maladie. Il a choisi d'être enterré en Algérie, dans l'Akfadou qui l'a vu naître et grandir, le samedi 02 novembre 1996. Il avait 64 ans.

Durant ce festival, une journée a été consacrée à l'Akfadou. Les organisateurs, les artistes et les invités se sont recueillis sur la tombe de Youcef ABDJAOU à AIT ALLOUANE.

Ensuite, une visite guidée vers la maison natale de Youcef ABDJAOU a été programmée.

Présent sur les lieux, le maire d'Akfadou, Nacer TOUTOU, a promis devant l'assistance de restaurer la maison natale de Youcef ABDJAOU avec l'accord de sa famille. Il a également fait une proposition de baptiser le futur foyer des jeunes du village du nom de l'artiste et Moudjahid Youcef ABDJAOU, après accord de la commission de la wilaya de BEJAIA.

Une table ronde a réuni des amis et des compagnons de Youcef ABDJAOU au niveau de la maison des jeunes de TINIRI où beaucoup de souvenirs et d'anecdotes ont rappelé le parcours exceptionnel de l'enfant terrible de l'Akfadou.

Le professeur Mustapha TIDJET, directeur du centre de recherches en langue et culture amazighes, a informé le public nombreux de la tenue d'un colloque scientifique sur Youcef ABDJAOU à l'université Abderrahmane MIRA de BEJAIA avant la fin de l'année.

Malgré quelques lacunes, le festival s'est tenu pour soutenir justement la chanson amazighe qui a été durant de longues années un espace d'expression et un moyen de lutte pacifique pour la revendication identitaire puis pour l'épanouissement de la langue et de la culture amazighe.

Dès à présent, les organisateurs pensent déjà à la 21^e édition et se préparent pour réussir le colloque scientifique.

K.M.

*Ancien journaliste culturel

16



● Alger 29°
● Ouargla 42°
● Oran 30°
● Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
05:23	12:47	16:14	18:52	20:06

Walid Maâmeri, nouveau DG du Complexe sportif Mohamed Boudiaf

Walid Maâmeri a été installé hier au poste de directeur général du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, par le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, en remplacement de Kadda Yacine. Titulaire d'un riche parcours professionnel, Walid Maâmeri a longtemps exercé comme journaliste dans plusieurs quotidiens sportifs nationaux, à l'image d'Echibek et Ennahar, avant de rejoindre en 2022 le Complexe olympique en tant que chargé de communication, avant d'être promu, en ce jour, au poste de directeur général. Cette nomination intervient dans un contexte particulier. En effet, le parquet près le tribunal de Bir Mourad Raïs à Alger a annoncé samedi, via un communiqué, la mise en détention provisoire de l'ancien directeur, Kadda Yacine, ainsi que de plusieurs responsables du Complexe et du stade du 5-Juillet. Cette décision s'inscrit

dans le cadre de l'enquête judiciaire ouverte à la suite du « samedi noir » du 21 juin dernier, lors du match ayant opposé le MC Alger au NC Magra, qui avait causé la mort de quatre personnes et fait plusieurs blessés après une chute depuis les tribunes supérieures. Le juge d'instruction a retenu à l'encontre des mis en cause des chefs d'inculpation liés à la négligence et au défaut de précaution ayant entraîné décès et blessures involontaires, ainsi qu'à l'abus de fonction. D'autres personnes poursuivies dans la même affaire ont été placées sous contrôle judiciaire, l'enquête se poursuivant toujours. Le nouveau directeur, Walid Maâmeri, est désormais attendu pour inaugurer une nouvelle phase visant à redonner toute sa valeur aux différentes structures du complexe, à commencer par le stade du 5-Juillet, fleuron sportif national, afin de garantir sa pleine disponibilité pour accueillir les

plus grandes compétitions sportives nationales et internationales.

M. A.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Lundi 29 septembre 2025 / N° 1171 // PRIX 20DA

Para-athlétisme/Mondiaux 2025 (New Delhi)

Ferhah sacré champion du monde, Mehideb en argent

L'Algérie a brillé hier, dimanche, à New Delhi lors de la deuxième journée des Championnats du monde de para-athlétisme, disputés au stade Jawaharlal Nehru, en décrochant trois médailles dont un titre mondial

Walid Ferhah a été l'auteur d'une performance majuscule au lancer de club (classe F32), tandis que son compatriote Ahmed Mehideb s'est offert la médaille d'argent. Quelques heures plus tard, Nassima Saifi confirmait une fois de plus sa suprématie planétaire au lancer du disque (F57). Dès son premier essai mesuré à 37,21 m, Walid Ferhah a donné le ton. Le jeune athlète algérien n'a jamais quitté la première place, concluant son concours par un jet magistral de 39,56 m, sa meilleure marque de la saison. Impressionnant de régularité, il a validé ses six essais, le plus court (37,10 m) suffisant déjà à lui offrir le sacre. Ce titre mondial, le premier de sa carrière, consacre la progression d'un athlète déjà vice-champion du monde à Dubaï en 2019. Derrière Ferhah, un autre Algérien s'est distingué : Ahmed Mehideb. Grâce à un jet à 35,77 m, il a décroché la médaille d'argent, même s'il n'a pas pu approcher son meilleur niveau de la saison (38,36 m). Le troisième représentant national, Abdelhak Missoumi, a longtemps espéré compléter le podium. Auteur d'un lancer à 32,96 m, il termine finalement quatrième, à quelques centimètres seulement du Tchèque Frantisek Serbus, médaillé de bronze avec 34,46 m.

Nassima Saifi, la patronne incontestée

Dans l'épreuve féminine du lancer du disque (F57), Nassima Saifi a encore une fois démontré sa domination. Championne paralympique à Paris en 2024, l'Algérienne a conservé son titre mondial grâce à un jet de 34,54 m réalisé lors de son sixième et dernier essai. Si elle n'a pas battu son record du monde (35,76 m établi à Dubaï en 2019), Saifi a tout de même enrichi un palmarès déjà impressionnant : il s'agit de son septième titre mondial, auxquels s'ajoutent six autres médailles (quatre en or et deux en bronze). Sa compatriote Safia Djelal, engagée dans une discipline qui n'est pas sa spécialité, a pris la quatrième place avec une performance de 28,20 m. Avec ces trois médailles décrochées lors de la seule journée de dimanche, dont deux titres mondiaux, l'Algérie confirme son statut de grande nation du para-athlétisme. Les prochaines finales pourraient encore enrichir un palmarès déjà prometteur dans ces Mondiaux 2025.

Marouane A.



Il dénonce une initiative isolée Le MSP se démarque de Yaâkoubi

Le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) s'est désolidarisé de la participation du député de la communauté nationale à l'étranger, Abdelwahab Yaâkoubi, à une session organisée en marge de la 80^e Assemblée générale des Nations unies, tenue à New York. Cette rencontre, organisée en coopération avec la direction exécutive du Comité contre le terrorisme relevant du Conseil de sécurité de l'ONU, a vu la présence d'un représentant de l'entité sioniste. Le député du MSP y a pris part en qualité de rapporteur du Parlement de la Méditerranée chargé de l'intelligence artificielle, en tant qu'orateur principal. Dans un communiqué rendu public hier, le mouvement a jugé que la participation à une telle ren-

contre, en présence d'un représentant de l'entité sioniste, est « contraire aux positions constantes de l'État algérien et du mouvement concernant la cause palestinienne. Il a souligné qu'il s'agit d'un acte et d'un comportement inacceptable de la part de quiconque, quelles qu'en soient les raisons, les justifications, les motivations ou les formes. Le MSP a réaffirmé son rejet catégorique de cette participation, qualifiée de « faute personnelle isolée, qui ne reflète en aucun cas la position du mouvement ». Le communiqué a rappelé que le député avait déjà présenté sa démission du bureau du Parlement de la Méditerranée pour les mêmes raisons, après concertation avec la direction du mouvement et le président de l'Assemblée populaire nationale, en date du 25 avril 2025. Le mouvement a ajouté qu'il suivait de près toutes les procédures liées à cet incident, après que le député concerné a présenté à l'opinion publique nationale toutes les clarifications nécessaires. Lors de cette activité onusienne, le

parlementaire avait pourtant alerté sur « le danger d'une dérive progressive vers des dictatures numériques silencieuses », fondées sur l'usage d'outils d'espionnage sophistiqués échappant à tout contrôle légal ou judiciaire et visant des personnalités politiques et publiques de premier plan. Yaâkoubi, en sa qualité de rapporteur de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée chargé de l'intelligence artificielle, a écrit ce dimanche sur sa page Facebook que ces pratiques « constituent une menace directe pour les droits de l'homme, la liberté d'expression et la souveraineté des États ». Il a également présenté des cas documentés dans des pays tels que le Maroc, les Émirats arabes unis, l'Inde et le Mexique, où des journalistes, opposants, diplomates et même des chefs d'État ont été ciblés par des logiciels espions, sans aucun fondement légal, révélant ainsi « un vide législatif dangereux et une absence flagrante de contrôle démocratique ».

R.N.

Ibrahim Boughali salue l'ambassadeur Bendjama, « défenseur courageux de Gaza »

« Voix forte de la vérité et fidèle expression de la conscience collective algérienne ». Telle a été la qualification de l'ambassadeur Bendjama, adressée par Ibrahim Boughali dans un message empreint d'estime. Ce dernier a estimé que cette distinction honore un homme « qui a défendu avec force et courage Gaza face à l'agression qu'elle subit, exprimant avec loyauté les positions constantes de la diplomatie algérienne en faveur de la justice et du droit ». Cela fait suite aux chaleureuses félicitations du président de l'APN à l'ambassadeur Amar Bendjama pour sa décoration de l'ordre du Mérite, en reconnaissance de son parcours diplomatique et de ses efforts remarquables

dans la défense des causes justes. Enfin le président de l'Assemblée nationale, Ibrahim Boughali, n'a pas manqué aussi d'adresser ses vifs remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour son geste noble reflétant la fidélité de l'État algérien envers ses hommes et cadres dévoués, et incarnant l'approche des fondements de la diplomatie algérienne, basés sur la défense des causes justes et le soutien aux peuples opprimés.

K.M.



Chargé par le président de la République, M. Sayoud se rend à M'sila pour présenter ses condoléances aux familles des victimes des crues récentes.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud s'est rendu, dimanche, dans la commune de Sidi Aïssa, wilaya de M'sila, afin de présenter ses condoléances aux familles des victimes des crues qui ont touché la région suite aux récentes intempéries et de s'enquérir des dégâts occasionnés.

Le ministre de la Santé secourt un passager en plein vol

À bord d'un vol Air Algérie à destination de Tamanrasset, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoud, cardiologue de formation, a secouru un passager victime d'un malaise en plein vol. Il a examiné le malade et lui a prodigué les premiers soins avec les moyens dont il disposait à bord. La scène a été filmée par un passager et largement partagée sur les réseaux sociaux, montrant le ministre prodiguant les premiers soins au passager. Le ministre se rendait à Tamanrasset pour inaugurer un nouvel hôpital de 240 lits.

Saisie de près de 70 kg de cocaïne à Béchar

La brigade mobile relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Béchar, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, a déjoué une tentative de contrebande de 69,850 kg de cocaïne, a indiqué hier la direction générale des douanes dans un communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie d'un tracteur routier avec remorque et d'un véhicule de tourisme utilisés dans la contrebande, ainsi que par l'arrestation de trois suspects, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération opérationnelle conjointe entre les douanes et les différents corps de sécurité, précise le communiqué.

APN :

la Commission de la défense nationale examine son programme de travail pour la session parlementaire actuelle

La Commission de la défense nationale de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est réunie, dimanche, en vue d'enrichir le programme de la session parlementaire ordinaire 2025-2026, a indiqué un communiqué de l'instance parlementaire. Le président de la commission de la Défense nationale, M. Younes Hariz, a affirmé lors de la réunion consacrée à l'enrichissement du programme de la session parlementaire actuelle que « la proposition de programme est riche en initiatives qualitatives », précise la même source. Outre l'organisation d'une journée parlementaire, le projet de programme comprend des visites de renseignement aux différentes structures, écoles et institutions militaires, en vue de renforcer le lien « Armée-Nation », selon le document. Il comprend également « la proposition de tenue d'auditions de membres du gouvernement et de responsables de certains secteurs importants, afin d'examiner des questions liées au renforcement de la sécurité, ainsi que la programmation de visites d'information au niveau de certaines casernes et de centres militaires frontaliers, notamment dans les régions du Sud ».